

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

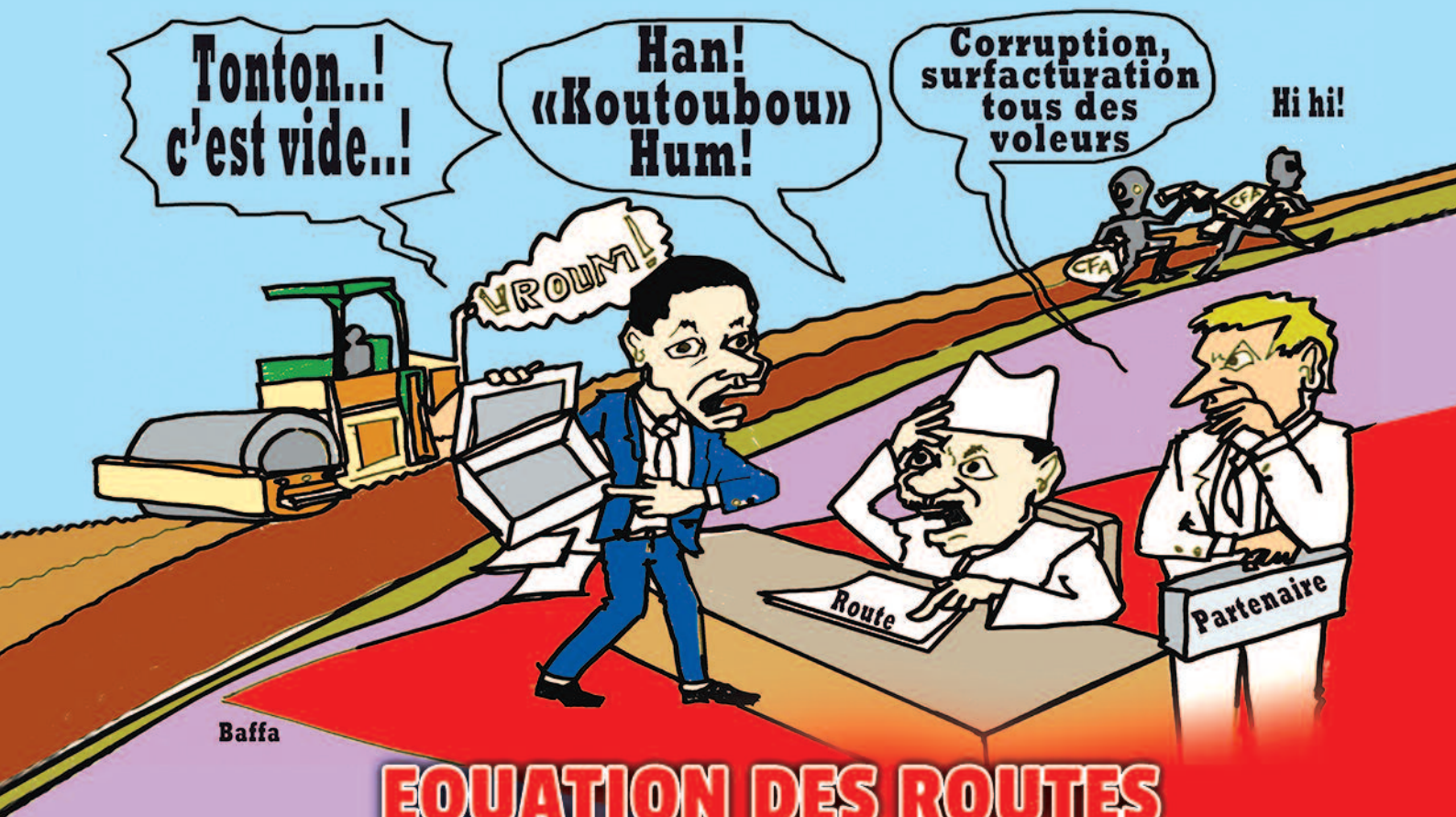
VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2019

446

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Baffa

EQUATION DES ROUTES

Le bal des surfacturations



Retour de l'administration à Kidal :
Quel "bluff" de la part du gouvernement



Premier anniversaire d'IBK II :
La République suffoque

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com



BDM SA

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

Une	Equation des routes : Le bal des surfacturations	P.4
Brèves	Baccalauréat malien 2019 : Mahamadou TOGOLA, premier national avec 17,42 de moyenne	P.10
	Yirimadio-320 logements : Un agent de la protection civile sauve ses enfants d'un incendie et succombe à ses blessures	P.10
	Haut Conseil Islamique : Le président privé d'accès à son bureau	P.11
	Affaire politico-judiciaire : Que devient Amadou Haya Sanogo ?	P.11
	Ministère de l'Équipement : Un accord trouvé pour améliorer les routes au Mali	P.12
	Accréditation : Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), a un nouveau Représentant au Mali	P.12
	Pour des pots de vin : Un ministre bloque des marchés d'Etat au niveau de son cabinet	P.13
	Afrique du sud : Julius Malema, leader du parti EFF, condamne fermement les violences faites aux étrangers	P.13
Actualité	Lancement officiel du Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro : La coopération bilatérale entre le Mali et le Royaume de Belgique marque des points	P.15
	Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM): Le Président Mohamed Chérif Haïdara au service de la nation malienne?	P.18
	Les dépôts d'ordures à Bamako, un triste souvenir : Bravo au ministre Guindo d'avoir tenu sa promesse	P.19
	Retour de l'administration à Kidal : Quel "bluff" de la part du gouvernement	P.20
Politique	Routes dégradées et fuite en avant : Déshabiller Tombouctou pour habiller Kayes	P.22
	Premier anniversaire d'IBK II : La République suffoque	P.23
Culture & société	Shirakawa YŪKO, auteur de livre : «Je suis Japonaise et infirmière à Médecins Sans Frontières, et j'ai des choses à dire»	P.26
International	Législatives, révision de la Constitution : En Guinée Alpha Condé monte au front	P.28
	Face au doyen des juges : Adama GAYE campe sur sa position et charge Macky	P.28
	Gabon : Le séjour luxueux d'Ali Bongo à Londres choque les Gabonais	P.29
	Violences en Afrique du Sud : L'inacceptable	P.30
	Violences en Afrique du Sud : Macky SALL minimise et parle "d'incidents"	P.31
	Brexit En Angleterre : Le Parlement britannique neutralise Boris Johnson	P.32
Sport	Maroc-Mali : Aly Mallé, Youssouf Koita, Samuel Diarra... appelés en renforts	P.33
	Neymar : La dernière proposition du Barça révélée	P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.10

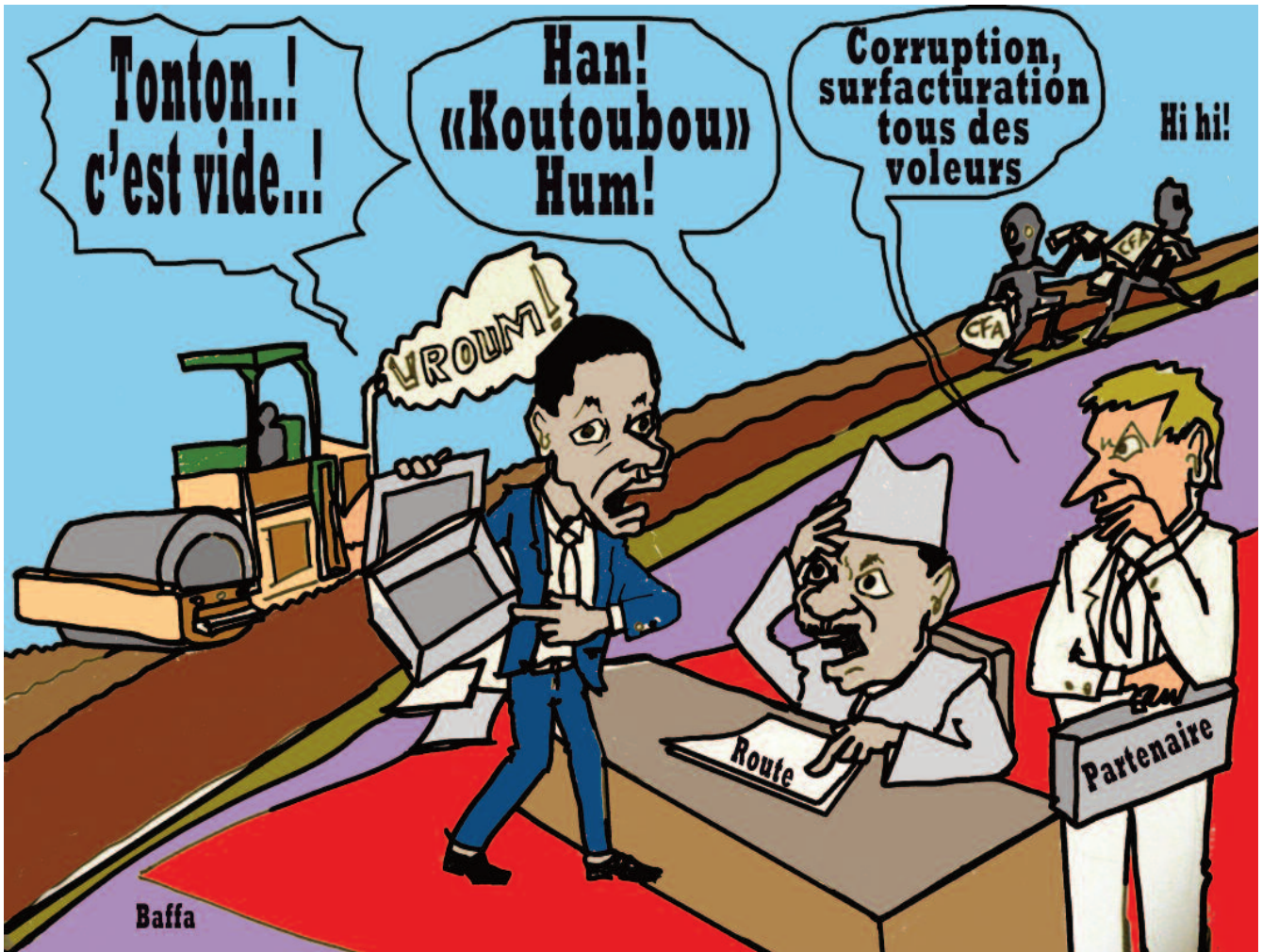


P.18



P.22





Equation des routes : Le bal des surfacturations

L'ORTM a osé commencer les magazines célébrant l'an 1 du premier anniversaire du second mandat de IBK par un documentaire sur les routes. Puis le président, interrogé par le Directeur général de la chaîne publique soi-même, ne semblait pas mécontent de son bilan en général et de celui de ses réalisations en matière d'infrastructures en particulier. Mais pour donner le change, l'ORTM, a diffusé quelques images furtives de routes dégradées.

Le président de la République qui n'habite pas Koulouba, mais avec les gens en bas, a certainement entendu les murmures qui ont accompagnés et suivies les deux émissions. De cela votre journal numérique reparlera dans un dossier spécial.

Concernant les facturations sur les routes il

existe quelques stratagèmes bien rodés et particulièrement rentables pour leurs auteurs. Passons sur la « captation » des marchés attribués sur mesure aux copains. Les avantages comparatifs de leurs sociétés sont bonifiés avec des coefficients élevés. Les types de travaux qu'ils ont effectués sont pris comme références et expérience indispensable. Ils sont parfois tuyautés sur les concurrents. Et si par extraordinaire tout cela ne suffit pas, ceux-ci sont éliminés par une des brouilles de pure forme.

Ensuite est mise en œuvre la tactique des avenants aux marchés initiaux. Ah ! Ces fameux avenants invités pratiquement à tous les Conseils de ministres. Pour être mieux disant, l'ami bien placé conseille à son protégé, de casser les prix, de proposer des montants qu'aucun concurrent sérieux ne saurait imaginer. Pour

travailler à perte ? Que nenni ! Non juste pour être attributaire du marché avant de réajuster les prix avec de substantiels bénéfices par le biais des avenants avec toutes sortes de justificatifs tenant aux ajouts de travaux, aux rallonges de délais, à la nature des sols mal évaluée... Le Bureau du Vérificateur Général ferait œuvre absolument utile s'il ouvre des enquêtes sur les seuls avenants aux marchés publics en général et à ceux des routes en particulier ou quelquefois les prix montent alors que la voilure des travaux baisse.

Pour que tout cela réussisse, il faut éviter que la surveillance ne se fasse dans les règles de l'art. Que nul ne vienne exiger telle centimètre de bitume ou l'arrosage des voies de contournement ou encore le respect scrupuleux des règles de l'art pour la longévité de la route ou la solidité de l'ouvrage. Un bureau de contrôle ami devrait être aussi sélectionné et l'affaire est dans le sac. D'ailleurs toujours le même pour ne prendre aucun risque.

D'ailleurs tout cela est longuement préparé à l'avance. Pourquoi solliciter un prêt concession-

nel à l'avantage du Mali avec un partenaire vigilant et tatillon alors qu'en faisant saigner dès le début le budget national on reste entre soi ? Il suffit d'évoquer le Programme présidentiel d'urgence, le partenariat public privé (PPP), procéder à des consultations restreintes et le tour est joué. Donc des inscriptions fictives sont opérées et le trésor national obéré. La fête peut donc commencer.

Sinon comment comprendre que des ministres annoncent que des fonds sont mobilisés pour un chantier, que les travaux commencent en fanfare pour s'arrêter en silence... pour ensuite reprendre en trompette après quelques jours de blocage de voie par de jeunes gens plus soucieux de leur pays que les gouvernants. Ou pire, que les travaux ne commencent pas. Ou que la route faite pour dix ans se dégrade après le premier hivernage.

L'actuel ministre des Affaires étrangères du Président Ibrahim Boubacar Keïta connaît ce dossier mieux que quiconque. En juin 2017, au cours d'une Conférence de presse sur le sujet, il a donné de nombreux exemples édifiants que voici :

« Le président de la République a initié des projets routiers visant à désenclaver plusieurs localités du pays. L'intention est louable car les populations et l'activité économique souffrent, en toutes saisons, du mauvais état des voies de communication. Toutefois cette opération de désenclavement a été l'occasion de montages financiers douteux et scabreux avec comme résultat une énorme évaporation financière au détriment du contribuable malien.



Cinq projets de route et un pont (celui de Kamankolé à Kayes) constituent les PPP (projets prioritaires du président) qui sont gérés par une coordinatrice des projets prioritaires sous l'autorité du Directeur national des routes (DNR)

Les PPP ont deux caractéristiques principales:

- ils sont financés par le budget national ;
- les marchés ont été attribués à la suite de "consultations restreintes" qui ont ouvert la voie à d'énormes surfacturations et à des détournements de deniers publics.

Interrogés, plusieurs spécialistes travaillant dans le secteur des routes ont répondu que le coût maximum du kilomètre de bitume au Mali ne saurait excéder 250 millions de francs CFA

quelle que soient la qualité et l'épaisseur du goudron. Or le kilomètre de goudron pour la seule route qui va relier le Bankoni à Nonsombougou coûtera au contribuable malien plus de 495 millions de francs CFA.

Les projets prioritaires et leurs coûts

- Deuxième pont de Kayes : long de 532,65 mètres, avec une largeur 26 mètres. Le coût des travaux est 36 milliards 588 millions FCFA. En outre, 16,7 kms de voies d'accès seront réalisés à environ 19 milliards de francs CFA
- Route Bankoni-Nonsombougou : 56 kilomètres à 27 milliards 730 millions de francs CFA ;
- Route Kangaba-Frontière guinéenne : 52 kilomètres à 19 milliards 437 millions francs CFA;
- Route Kayes-Sadiola : 90 Kilomètres à 42 milliards 478 millions de francs CFA ;
- Route Yanfolila-Kalana : 52 kms à 18 milliards 829 millions francs CFA ;
- Route Baraouéli-Tamani : 30, 6 kilomètres à 7 milliards 223 millions.

Ces montants sont beaucoup plus élevés que les enveloppes inscrites au budget d'État 2017 au titre des infrastructures routières. Jugez-en :

- Le pont de Kayes : 48 milliards FCFA au lieu des 55,5 conclus avec les entreprises ;
- Bankoni-Nonsombougou : 17 milliards contre 27, 7 concédés à l'entreprise ;
- Kangaba-Fr Guinéenne : 13,5 contre 19,5 milliards négociés avec l'entreprise ;
- Yanfolila-Kalana : 13 milliards d'inscription budgétaire contre 18,8 convenus avec l'entreprise ;
- Baraouéli-Tamani : 5 milliards inscrits au





budget contre 7,2 conclus avec l'entreprise chargée des travaux.

Les dépassements se passent de commentaires : 29, 5 milliards de francs CFA !

Opacité des procédures de passation

La passation des marchés des PPP s'est faite sur fond d'entente entre les donneurs d'ordre et les bénéficiaires pour alimenter une caisse noire destinée à financer les prochaines campagnes électorales.

On a procédé à des "consultations restreintes" qui n'étaient, en fait, que des grés à grés déguisés. Selon plusieurs sources, il a été imposé aux entreprises des ristournes d'au moins 15% des montants des marchés.

Ainsi les entreprises se sont engagées à "cotiser" des sommes colossales : entre 1 et 5 milliards de francs CFA.

Plusieurs exemples d'infrastructures confortent les soupçons de surfacturations.

– Le 2eme pont de Kayes avec 532m de long et 26m de large coutera 36 milliards de FCFA au contribuable. Le pont le plus long jamais construit au Mali est celui de Sotuba ; il est long de 1616m sur 24m et a coûté 30 milliards ; 6 milliards de moins que le pont de Kayes qui fait moins du tiers de sa longueur. Par ailleurs, les voies d'accès au pont de Kayes battent tous les records de coût. Le kilomètre de voie d'accès sera facturé à plus d'1 milliard de FCFA.



– La corruption coûte cher au peuple malien ; pour preuve, les projets routiers financés par les partenaires financiers du Mali – et soumis à une passation de marché régulière – coûtent nettement moins chers. Par exemple, la route Zantiébougou-Kolondiéba-Frontière Côte d'Ivoire lancé en Novembre 2016 par le président IBK coutera 70 milliards pour 145 Km de routes et voies bitumées, 100 Km de pistes rurales, un poste de contrôle avec scanner, l'installation des pèses-essieu, la réalisation ou réhabilitation d'écoles et centres de santé, aux abords du corridor, et la construction d'un marché à bétail à la frontière Mali-Côte d'Ivoire. » Ses Conclusions étaient sans appel :

« Le PARENA, comme tous les Maliens, est favorable à la construction de ponts et au bitumage des routes pour réduire les souffrances du peuple en facilitant la circulation des personnes et des biens. Mais les conditions dans lesquelles les présents projets présidentiels sont réalisés relèvent tout simplement de l'indécence. Des populations parmi les plus pauvres au monde sont dépouillées de façon éhontée de leurs maigres ressources publiques. Le PARENA invite le chef de l'État à ne pas couvrir de son autorité ces dilapidations grossières des deniers publics. Ces marchés doivent être revus et les travaux payés à leur juste coût. Il est possible de réaliser ces routes à moindre coût sans saignée des faibles ressources du Mali.

En ce mois béni du Ramadan, mois de partage et de solidarité, le PARENA invite le Gouvernement à avoir de la compassion pour le peuple malien en mettant fin aux surfacturations grossières qui sont constitutives de crime contre le peuple.

Il exhorte l'Assemblée Nationale à diligenter une enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur les conditions de financement des PPP.

Enfin, il exige la démission immédiate de tous les responsables impliqués dans le montage des dossiers et la passation des marchés des PPP. »

Le premier opposant du Mali Tiebilé Dramé « Personne ne peut dire qu'il est plus opposant que nous », rappellera-t-il au gouvernement ces manquements et l'exhortera-t-il à donner une suite à ses exigences d'hier ?

Ou faudrait-il que l'autre opposition s'en charge?

■ Mactar Sow

Figaro du Mali

URGENT : Des mines (EEI) découvertes par les éléments du GTIA DEBO de l'armée malienne hier sur l'axe DOUMENTZA - BAMARA-MAOUDE et aujourd'hui sur l'axe DOUMENTZA-SEVARE.
GAO INFOS. Journal Inter à Tombouctou/Jirt



Ammy Baba Cisse

"Aucune entreprise n'osera travailler sur la route de Tombouctou."

Baba Nadio

"Si je devrais noter IBK, je lui donnerais 5 car il peut mieux faire."

Baba Nadio

"Le second mandat d'IBK a commencé après le départ de Boubeye. C'est à partir de Boubou qu'il faut compter." Baba Nadio

"Le premier ministre Boubou Cissé ne donne pas de l'argent aux gens, il ne fait pas de la corruption." Baba Nadio



Abdoulaye Bah

Je voudrais écrire ce matin sur la prestation télévisée du Président IBK, face au Directeur de L'ORTM, Salif Sanogo.

Décidément, IBK, ne changera pas d'un iota en murée dans sa citadelle de mensonges et de déni qu'il a bâti autour de lui. D'abord, le style qu'il affectionne est tellement proche de celui de François Mitterrand quand il parle, on dirait qu'il chuchote faisant preuve d'un homme raffiné et courtois, bien cultivé qui répond souvent aux critiques de ses adversaires avec humour et sourire. La copie ne vaut jamais l'original. Malgré les tentatives de Salif Sanogo, pour le titiller sur des sujets d'actualité pointue comme le problème des routes, les massacres du centre, l'enclave de Kidal, les hélicoptères cloués au sol, il va botter en touche en relativisant les problèmes ou les réduisant comme des épisodes qui ne lui font pas peur. Il avoue qu'il garde une sérénité à toute épreuve et de la hauteur où il se trouve comme un drone, il regarde toute cette agitation des sociétés civiles, les gribouillages des réseaux sociaux comme une tempête dans un verre d'eau qui ne peut pas interrompre le cours du fleuve tranquille de son second mandat. Il dit avec assurance qu'il connaît le microcosme politique malien qu'il a pratiqué plus de 25 ans, dont certains ont la culotte trouée pour pouvoir monter sur l'arbre de la démocratie et de la bonne gouvernance. Celui-ci a dû se reconnaître car la veille, il parle de saisir le parlement pour constituer une commission d'enquête sur les malversations qui entourent l'achat de 2 hélicoptères cloués au sol, car c'est lui-même qui en a fait la révélation à Jeune Afrique. Maintenant, il essaye d'éteindre cet incendie en disant de faire attention de ne pas donner de l'ampleur à cela car il a déjà pris les mesures correctives nécessaires.

J'ai eu l'impression qu'il n'a pas les pieds sur terre. Il vogue sur un



nuage artificiel que la hauteur de Koulouba provoque quand on y séjourne longtemps. Il pense que rien ne peut l'atteindre comme son prédécesseur qui a pourtant été contraint de dévaler la pente raide de cette colline. Il faut se méfier de l'étourdissement que provoque l'altitude.

Pour sa gouverne, je le préviens que tout va mal et qu'il est assis sur une poudrière en continuant son incantation inaudible et que personne n'écoute. Aucun secteur ne se porte bien. Je vais citer l'insécurité provoquée par les djihadistes rebelles où l'administration s'est repliée dans les chefs lieux de région abandonnant les 3/4 de notre territoire où les bandes armées font la loi sur les populations qui ont fini par les adopter. Elles profitent d'une liberté relative qui les met à l'abri de la mauvaise gouvernance des fonctionnaires racketteurs que sont le collecteur d'impôt, les préfets et sous préfets, les douaniers, les gendarmes, les agents des Eaux et forêts, les juges etc.. Ils ont plutôt besoin d'infirmiers et d'enseignants.

Il y a l'insécurité entre les villes où les coupeurs de route depouillent les voyageurs. Les bus de transports sautent sur les mines en tuant leurs passagers. Les convois militaires tombent dans des embuscades lors de leur déplacement. La guerre larvée entre peuls et dogons donzos continue toujours malgré une relative accalmie. Les routes reliant les villes comme Kayes, porte d'entrée de nos marchandises, comme Sevare-Gao, comme Ngouma koura Tombouctou ont coupé le centre du pays au reste du pays. Les populations de Gao passent par le Niger et le Burkina pour se rendre à Bamako. Le Mali se réduit aux régions de Sikasso et les sud des régions de Koulikoro et Segou et Kayes. Le trésor public est à sec à cause de la gabegie mettant à l'arrêt tous les secteurs de l'économie et les chantiers routiers en cours d'exécution.

Au lieu de réduire le train de vie de l'Etat, le Ministre des Finances se lance dans les opérations de levée de fonds sur le marché financier régional pour alourdir notre endettement en pensant enrayer la tension de trésorerie. Seul le secteur minier de l'or est florissant avec une production record et un cours très favorable. Le Mali tient grâce à cette mamelle qui pouvait faire mieux si on ne favorise pas une évasion fiscale par un code minier très libéral de 1991 dont la majorité des mines se prévalent grâce à la clause de stabilité fiscale de 30 ans que vous venez de diminuer à 10 ans la semaine dernière seulement. Ces mines ont une durée maximale de 10 à 20 ans. C'est dire qu'on est plus proche de leur épuisement alors que ces recettes exceptionnelles n'ont servi qu'à nourrir un train de vie d'un Etat exsangue. L'école va très mal. Les hôpitaux publics battent de l'aile. L'armée renforce son effectif et refuse de se battre pour un président bourgeois confortablement calé dans son palais indifférent à leur sort malgré ses incantations démagogiques. Il ne trompe que lui-même. Notre religion est faite quant à sa personnalité superficielle et bornée qui voit la vie en rose comme la rosée qu'il biberonne. Il a de l'audace en disant que le Mali avance, alors que ce pays sombre. Il a du culot en disant que rien ne lui fait peur alors que la jeunesse gemit et ne voit aucune perspective que de s'enroler chez les djihadistes pour 100.000 Fcfa. Qu'est-ce qui nous reste à faire pour montrer notre mécontentement de sa façon de gouverner s'il dit "circuler,

tout va bien"? Il a atteint un seuil de cécité qu'il ne donne plus à espérer. Un peuple se nourrit d'espoir et a besoin de voir le bout du tunnel quand il traverse une zone de turbulence. Mais, le Mali continue sa descente inexorable. Je termine ici.

Sidibé Saïd Firdaws

Le vrai problème de l'Afrique c'est les africains.



Kany Keita

Kany Keita est avec Toguna Sangala et 10 autres personnes.

Mission de sensibilisation sur les risques et dangers de la migration irrégulière, dans le cercle de Bougouni.

Au regard des nombreux enjeux dans le domaine de la migration et en matière de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO, le Projet a l'organisé une mission d'information et de sensibilisation dans la région de Sikasso sur les risques et les dangers liés à la migration irrégulière d'une part et d'autre part des actions de promotion sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.

En marge de cette mission de sensibilisation, un atelier de formation des élus locaux a démarré ce jeudi dans la ville de Sikasso du 05 au 07 septembre 2019 sur la thématique « l'intégration de la migration dans les politiques et programme de développement local et sectoriel »



Ambassade des Etats-Unis au Mali

Bamako, Mali, le 5 septembre 2019

Le Mali Placé Catégorie 2 dans le rapport Annuel du Département d'État sur la Traite des Personnes (TIP) 2019

Bamako, le 29 août 2019 - L'Ambassadeur américain, Monsieur Dennis. B. Hankins a rencontré le Ministre malien de la Justice et des Droits de l'Homme, Malick Coulibaly, le 29 août, pour le féliciter des progrès accomplis par le Mali et son inscription dans la Catégorie 2 dans le rapport 2019 sur la traite des personnes publié récemment. L'Ambassadeur Hankins a remercié le Ministre Coulibaly pour son partenariat et les efforts sans précédent déployés par le Mali au cours de l'année dernière pour prévenir la traite.

L'Ambassadeur Hankins a souligné les efforts déployés par le Gouvernement malien pour protéger les populations vulnérables et les enfants contre les trafiquants, notamment le Plan d'action national historique de lutte contre la traite des personnes, et l'enquête, les poursuites et la condamnation du plus grand nombre de trafiquants de l'histoire du Mali. Il a également été noté les mesures sans précédent prises par le Mali pour remédier à la complicité officielle et



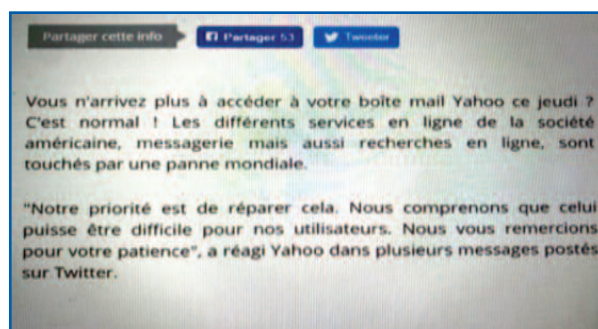
les efforts visant à créer une agence nationale de lutte contre la traite des êtres humains.

L'Ambassadeur Hankins a réitéré le soutien des États-Unis et a encouragé le Gouvernement malien à capitaliser sur les succès remportés cette année. Parmi les recommandations citées dans le rapport figurent:

- S'engager directement avec les groupes armés pour mettre fin à la pratique du recrutement de mineurs comme enfants soldats.
 - Former des fonctionnaires sur les mécanismes standard pour identifier les victimes de la traite.
 - Former et équiper les forces de l'ordre aux techniques d'enquête efficaces.
 - Former régulièrement les juges et les procureurs à la loi de 2012 sur la lutte contre la traite et harmoniser les cours de recyclage.
 - Continuer à allouer un budget, des ressources et du personnel au comité de lutte contre la traite et à institutionnaliser des réunions mensuelles pour améliorer la mise en œuvre des politiques de lutte contre la traite et la coordination interministérielle.
 - Suivre le protocole établi pour orienter les enfants présumés associés avec des groupes armés vers des soins adaptés et libérer tous les enfants détenus de manière inappropriée.
 - Continuer à enquêter et à poursuivre énergiquement les infractions de traite et à condamner les trafiquants, y compris les fonctionnaires ou employés gouvernementaux complices.
 - Appliquer des peines punitives telles que prescrites dans la loi de 2012 contre la traite.
 - Développer et renforcer la mise en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des anciens enfants soldats.
 - Répondre aux besoins spécifiques des enfants ex-combattants, notamment les soins psychosociaux, la réintégration familiale, l'éducation et la formation professionnelle.
 - Continuer à fournir un financement et un soutien en nature aux ONG qui aident à identifier et à aider les victimes de la traite.
- Pour lire le rapport en entier, cliquez sur ce lien: <https://ml.usembassy.gov/.../MALI-TIP-2019-FRE-FINAL-for-webs...>

Malick Konate

Ko c'est une panne mondiale.



Note explicative : Dans l'organigramme des missions diplomatiques, l'Ambassadeur est le chef de mission, donc ordonnateur des dépenses. Le ministre conseiller est le numéro 2 et chef de la chancellerie. C'est un vice-ambassadeur qui ne dit pas son nom.

Moi compris maintenant !

Merci infiniment Kôrô.

Au Mali, nous avons presque 55 ministres ou plus.

Ministre Conseiller à l'ambassade ? Moi pas compris.

- Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Mali à New Dehli : Monsieur Souleymane KONE, Inspecteur des Services économiques.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Paris : Monsieur Abdallah AG HAMA, Conseiller des Affaires étrangères.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Brazzaville : Monsieur Moussa Aliou KONE, Conseiller des Affaires étrangères.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Beijing : Monsieur Elhadji Alhousseini TRAORE, Conseiller des Affaires étrangères.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Tunis : Madame MAIGA Oumou MAIGA, Inspecteur des Services économiques
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Moscou : Monsieur Moussa Fanhiry KONE, Conseiller des Affaires étrangères.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Niamey : Madame CISSE Hawa Hama DICKO, Professeur de l'Enseignement secondaire.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Téhéran : Monsieur Ahmadou Barazi MAIGA, Traducteur-Interprète.
- Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à La Havane : Monsieur Sékou Issa CAMARA, Conseiller des Affaires étrangères.

Awa Sylla



Il arrive que nos cerveaux ne réfléchissent plus quand on cherche désespérément à survivre parce que quand on a raté la vie depuis étant jeune.

La vie est un choix mais insulter l'avenir pour survivre est lâche.

Aucun chef d'état africain ne devrait partir en Afrique Sud pour participer au forum économique mondial du cap town pour dénoncer le cycle de violence en Afrique du Sud.

J'attends les noms restants pour le conseil des ministres deh.

Nomination Opposition.

Ou bien le gouvernement n'aime plus le buzz.

"La priorité au Mali, c'est d'aller négocier avec terroristes car nous ne pouvons pas les vaincre."

Baba Nadio

C'est une honte que les chinois bloquent les visas des commerçants maliens d'où qu'ils sont. La diplomatie doit régler cela.

"Si je devrais noter IBK, je lui donnerais 5 car il peut mieux faire."

Baba Nadio

Lisez et faites
Malikilé
votre journal numérique



Baccalauréat malien 2019 : Mahamadou TOGOLA, premier national avec 17,42 de moyenne



Les résultats du baccalauréat malien ont été proclamés le samedi 31 août 2019. Ces résultats affichent un taux d'admission de plus de 25%, soit une régression de 3% par rapport à l'année dernière. Malgré cette dégringolade en cette année particulière, un élève a pu sortir la tête de l'eau pour se classer premier national avec une moyenne de 17,42.

Produit du lycée privé franco-arabe La Source de Bamako, précisément à Hamdallaye, Mahamadou Togola est reconnu par son courage, son assiduité au travail, selon le censeur de son lycée, Abdourahime Sina Sangaré. Élève en série Sciences exactes, Mahamadou Togola vient de se faire distinguer de tous ses autres camarades lors du Baccalauréat malien, session d'août 2019, en cumulant une moyenne de 17,42 à cet examen. Avec cette moyenne, le jeune TOGOLA se retrouve premier national. Chose qui n'a pas du tout surpris son censeur qui nous confie avec honneur: « C'est un élève qui a eu un parcours extraordinaire » qui est rentré dans la salle d'examen cette année avec 18,30 de moyenne.

Un élève au « parcours hors du commun » qui a été élevé par Moctar Diarra, son oncle, qui a bien pris soin de lui. Selon celui-ci, le jeune homme est hors de commentaire. « Je demande même à mes enfants de le prendre pour modèle », précise son oncle.

En classe de 10e aussi bien qu'en classe de la 11e année, Mahamadou « n'a jamais eu une moyenne en dessous de 18 », lâche M. Sangaré avant de nous préciser qu'il était apprécié par tous ses professeurs de par sa discipline et son courage. « Mahamadou est un élève très poli et très calme qui s'est vite fait distinguer parmi ses camarades d'autres lycées qui venaient s'exercer avec lui dans les matières scientifiques », explique le censeur. En effet, sur le tableau d'honneur spécial qui lui a été décerné par son lycée au titre de l'année scolaire 2018-2019, dont nous avons une copie, on peut lire : « L'ensemble du personnel enseignant et administratif tient à féliciter et encourager l'Élève : Mahamadou TOGOLA pour ses efforts et comportements exemplaires; mais surtout pour ses résultats exceptionnels obtenus tout au long de son cursus scolaire. »

Notons que La Source est un lycée combinant les deux systèmes (classique et arabe), mais son point fort est le système classique, nous explique le censeur dudit lycée. C'est un établissement à titre confessionnel, ajoute-t-il.

■ Fouseni TOGOLA

Yirimadio-320 logements : Un agent de la protection civile sauve ses enfants d'un incendie et succombe à ses blessures



Les faits se sont déroulés dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 Août 2019 à Yirimadio 320 logements, où l'incendie a eu raison de la vie d'un soldat du feu après qu'il a sauvé ses deux enfants.

Tout est parti du fait que le compteur électrique de la famille qui a été endommagé par la pluie a sauté. Se sentant allergique à l'obscurité, l'officier de la protection civile va charger sa servante d'aller acheter des bougies pour éclairer l'intérieur du salon. Et c'est lui-même qui va allumer les bougies pour placer une sur la table de la télévision et une autre au sol près de la moquette du salon.

Pris de sommeil, chacun rentre se coucher. Puis aux environs de minuit, une fumée envahit les chambres et réveilla Issouf Bouaré qui se précipita pour connaître l'origine de la fumée. Mais sa surprise fut grande lorsqu'il aperçoit tout le salon qui a pris feu. Du coup, sa première réaction a été de sauver ses deux enfants qui dormaient tranquillement dans leur chambre. Ainsi, il fonce avec courage dans la chambre déjà enflammée. Coincé avec ses enfants, il crie au secours pour alerter les voisins qui sont sortis mais incapables de rentrer dans la maison. Car, non seulement les portes avaient pris feu, mais elles étaient aussi verrouillées. Malgré l'ampleur du feu, notre soldat du feu a pu sauver ses enfants avec l'aide des voisins qui ont fini par défoncer les portes. Les enfants sont sauvés, mais le père a subi de graves brûlures. Aussitôt admis dans un hôpital, l'agent de la Protection civile succombe à ses blessures, peu après, malgré les efforts des urgentistes.

Selon les enquêtes, c'est la bougie posée à même le sol qui est tombée et a provoqué l'incendie qui a coûté la vie à notre regretté officier. Mais la question qui se pose est de savoir si la maison qui a pris feu est hantée ou pas par les mauvais esprits? Car selon les informations du voisinage, les locataires de ce logement sont toujours confrontés à des catastrophes de ce genre. Le cas de la famille Bouaré serait le troisième drame. Des informations révèlent qu'après le décès du propriétaire de ladite maison, ses parents auraient écarté sa femme de la gestion de la maison. Et l'on se demande si cette dernière n'a pas fait des envoûtements ou des malédictions à cet effet.

■ Adama Coulibaly

Haut Conseil Islamique : Le président privé d'accès à son bureau



Le président du HCIM, Ousmane Madani Haidara, a du mal depuis quelques jours à accéder aux locaux du Haut conseil islamique sis à l'ACI 2000. La faute à un voisin qui a quasiment bloqué la rue afin de mettre le pavé devant son immeuble à moins de 50 mètres du siège du HCIM.

La zone dont il est question concerne le Haut Conseil mais aussi l'Ambassade du Ghana ainsi que la structure nationale de la nutrition relevant du ministère de la Santé. Il est connu de tous qu'en prenant la route la place CAN après le Radisson, il suffit de tourner au carrefour à gauche pour accéder au siège du HCIM. Cependant, depuis peu, la dite voie est coupée par un voisin indélicat.

Précisément le propriétaire de l'immeuble R+4 situé à droite au tout début du carrefour. Le bâtiment se reconnaît avec au rez-de-chaussée, la boutique dénommée « LA MAISON DU LUNETIER ». En effet, afin de mettre le pavé devant l'immeuble en question, la voie a été coupée. Autrement dit, nul ne peut avoir accès à cette route qui conduit au Haut Conseil Islamique.

Des riverains indiquent que la situation dure depuis plus de 10 jours. Aucun signe de renseignements indiquant que l'activité est légale n'est visible. Hélas, ces travaux qui n'ont à priori pas d'autorisation ne sont pas sans conséquence pour ceux dont les bureaux ou les habitations s'y trouvent. Le Guide des Ançardines et ses collaborateurs sont désormais obligés de faire le grand détour à savoir passer par le carrefour où se situe le siège de l'ASSEP et OIL LYBIA. L'autre alternative est de se limiter à l'hôtel Radisson et tourner à droite.

Cependant, ces issues de secours en question sont totalement dégradées du fait de la pluie. Elles sont devenues impraticables et envahies par les eaux qui ruissellent à longueur de journée et ont fini par avoir raison du goudron restant. D'importantes masses de boues caractérisent les voies faisant office de recours pour accéder aux locaux du président du Haut Conseil Islamique.

Pire, l'activité illicite a fortement impacté sur les chiffres d'affaires des commerces environnants. Les alentours de l'ambassade du Ghana sont infestés de gargote et d'un restaurant togolais très réputé dans le coin. Les concernés se plaignent de ce blocus de la principale voie qui leur aurait fait perdre plusieurs clients.

Pour l'heure, les travaux continuent et il faudra attendre qu'ils finissent afin de pouvoir traverser la fameuse voie. Tout indique qu'un minimum

Affaire politico-judiciaire : Que devient Amadou Haya Sanogo ?



Quoi qu'on dise, le temps ne peut effacer l'ex-junte de Kati. Si le flou reste entier suite aux détentions, on peut bien se demander ce que devient Sanogo.

Aucun Malien n'oubliera cette nuit où des mutins avaient occupé l'écran de l'Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM). Dénonçant la mauvaise gestion de la crise par le Général Amadou Toumani Touré (ATT), la junte avait à sa tête un certain Amadou Haya Sanogo. Ce dernier dictera la ligne de conduite du pays, avant le retour à l'ordre constitutionnel.

La tension prendra fin avec l'arrivée du président Ibrahim Boubacar Keïta en 2013. Suite à des accrochages entre putschistes à cause d'avantages et espèces sonnantes et trébuchantes, le Président Ibrahim Boubacar Keïta mettra ce beau monde aux arrêts.

Après assez de changement de centre pénitentiaire, le capitaine finira par se retrouver à Sélingué, pour devenir le pensionnaire le plus réputé de l'histoire de la prison des lieux. A chaque anniversaire de cette triste date du 22 mars 2012, l'opinion fait semblant de ne pas s'en souvenir. Pourtant, la libération de certains putschistes de Kati indiquait que le capitaine Sanogo n'était pas loin de la sortie. Reste qu'on ne parle presque plus de celui qui a reçu énormément de visites.

En détention dans le cadre de l'affaire des bérets rouges, depuis le mercredi 27 novembre 2013, on dirait bien qu'il a été étouffé dans l'œuf. On a même l'impression qu'il semble faire avec l'oubli que ses sorties médiatiques et alertes aux violations de ses droits ont disparu des radars voire des médias suivant son cas. Pourtant, des festivaliers de Sélingué avaient laissé entendre qu'Amadou Haya Sanogo savoure la vie au sein d'une prison dorée. Ce serait donc le motif de la posture silencieuse de celui qui en aura fait voir de toutes les couleurs au Président de la transition 2012-2013, le Pr Dioncounda Traoré. Pourtant, l'affaire avait été quasiment oubliée. Au final, le team Amadou Haya Sanogo fait profil bas pour l'heure et le dossier a été effacé de l'actualité avec la crise au Centre qui a fini par dépasser la nation entière.

■ Lamine Sissoko

d'une semaine serait à prévoir pour que la réouverture de la voie concernée soit effective. On peut donner raison au président du HCIM qui, selon nos informations, serait depuis longtemps dans une logique de quitter les lieux.

■ Idrissa Keïta

Ministère de l'Équipement : Un accord trouvé pour améliorer les routes au Mali



Suite au déblocage d'une enveloppe pour réparer la RN3, les barrages improvisés par des citoyens sur les routes au Mali ont été levés. Les poids lourds et la pratique de la surcharge sont les principaux responsables de la dégradation des chaussées.

Les routes sont difficiles à pratiquer en Afrique, au point d'irriter régulièrement les populations. Le 23 août dernier, des barrages avaient été érigés à Kayes, au Mali, perturbant grandement le trafic entre le Sénégal et son voisin. Selon l'Agence France Presse (AFP), d'autres barrages étaient aussi apparus, notamment au niveau du péage de Kati. Ces barricades, improvisées par des citoyens maliens, visaient à dénoncer l'état impossible des routes au Mali. Mais toujours selon l'AFP, le 27 août au soir, un terrain d'entente a été trouvé entre les manifestants et les pouvoirs publics : « Oui, nous avons trouvé un accord. Les travaux de la RN3 vont démarrer dans trois semaines. Nous restons cependant très vigilants », a en effet fait savoir l'un des leaders manifestants à l'agence de presse.

Le Premier ministre malien a déblocqué une enveloppe de 5 milliards FCFA afin que les travaux de la RN3 reprennent avant la fin septembre. Il faut dire que, selon l'AFP, 1700 camions étaient bloqués depuis plusieurs jours à Kati !

Mortelle surcharge

Outre les intempéries, le manque d'investissement ou d'entretien, les routes africaines souffrent encore d'un autre mal : la surcharge : « Au

Accréditation : Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), a un nouveau Représentant au Mali



M. Eugène KONGNYUY a présenté ce jeudi 05 septembre 2019, sa lettre d'accréditation au Chef de la Diplomatie malienne S.E.M. Tiébilé DRAMÉ.

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont passé en revue la coopération entre le Mali et l'UNFPA. Cette organisation des Nations Unies qui est présente au Mali depuis 1973, élabore des programmes visant à améliorer la qualité des services de santé sexuelle et reproductive.

Le nouveau Représentant de l'UNFPA entend renforcer davantage les acquis en matière de développement au Mali.

■ Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI

moins 47 milliards de francs CFA sont perdus tous les ans sur les corridors routiers. Et cela à travers la dégradation prématurée des routes sous le poids des camions », avait annoncé un peu plus tôt dans la semaine Ibrahima Abdoul Ly, le ministre des Transports du Mali. Selon son propos en effet, des camions accusant une surcharge de 40% (soit la définition de l'extrême surcharge) ne sont pas rares sur les routes du pays, ce qui occasionne dégradations et accidents...

Au nord du Mali, soit en Algérie, le problème est évidemment le même, mais le ministre des Travaux Publics et des Transports a prévenu : « Il sera procédé dans les prochains mois à la mise en place de stations de pesage des poids lourds avant l'accès au réseau routier, notamment l'autoroute » relate Auto Utilitaire, « ces mesures visent à préserver les routes, souvent dégradées par la surcharge des poids lourds. »

■ Arnaud Murati

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 49 MALIENS PERISSENT EN MER

Pour des pots de vin : Un ministre bloque des marchés d'Etat au niveau de son cabinet



L'information est sans appel : un ministre du gouvernement est devenu un obstacle à la gestion des affaires publiques en cette période où les urgences se bousculent. Cet homme réputé pour sa rigueur et son intégrité et qui font qu'il garde toujours son portefeuille dans le gouvernement ne renonce plus à la gestion expéditive des dossiers de marchés d'Etat soumis à son appréciation.

Depuis sa reconduction dans le gouvernement du Dr Boubou Cissé, il multiplie les démarches nocturnes pour bloquer des dossiers d'exécution des marchés publics de son cabinet mais surtout ceux des démembrements rattachés à son département pour la simple raison qu'il ne trouve pas à boire ni à manger dans ces différents marchés.

À en croire nos sources, M. le ministre rejette les marchés, non pas pour défaut de transparence ou de conformité mais pour le fait qu'il ne perçoit pas de dessous de tables. Cas d'un appel d'offres relatif à l'acquisition de matériels pour une direction administrative relevant de son ministère. On évoque aussi sa lenteur à avaliser une offre de renforcement de capacité des fonctionnaires d'un service au niveau duquel son gendre a été écarté pour incompetence à exécuter ce marché. Du coup, notre ministre a bloqué le marché du prestataire retenu, à l'issue du dépouillement des dossiers d'appel d'offres, car le bénéficiaire du marché refuse de donner des avances.

Selon des sources crédibles, notre ministre crée délibérément de la lenteur autour des fonds qu'il doit mettre rapidement à la disposition des démembrements de son ministère dans l'exécution de leur tâche.

Et pour ses intérêts inavoués, notre ministre mène une chasse aux sorcières en révoquant tous les directeurs de services réfractaires. D'où un échec patent au sein de toutes les structures rattachées à son département. Ou presque.

En effet, à un moment où personne ne s'y attendait, notre membre de l'exécutif a trouvé nécessaire de révoquer un directeur qui par la suite fut rappelé à d'autres fonctions. D'où le lieu pour les travailleurs de ce service de dénoncer les pratiques de leur ministre qui intrigue plus qu'il ne convainc.

Autant dire qu'il n'y a pas de mérite au niveau des démembrements de ce département ministériel piloté de bout en bout par ce « sinistre » du gouvernement qui depuis des lustres a montré ses limites.

Afrique du sud : Julius Malema, leader du parti EFF, condamne fermement les violences faites aux étrangers



Nous pouvons chasser de notre sol tous nos frères africains mais vous verrez qu'il n'y aura toujours pas de travail en Afrique du sud. Notre richesse est entre les mains des blancs qui refusent d'investir pour créer plus d'industries.

Il n'y a aucun Nigérian qui a volé une industrie et n'y a employé que des nigériens. Il n'existe aucun zimbabwéen qui possède des grandes fermes dans lesquelles il n'a employé que des zimbabwéens. Les industries sont contrôlées par les blancs qui emploient des étrangers et leur paient un maigre salaire. C'est ça qui vous pousse à croire que vos frères africains vous volent vos emplois.

Arrêtez de glorifier les frontières qui séparent les Africains. Auparavant ces frontières n'existaient pas. Elles nous ont été imposées par l'homme blanc pour nous diviser. Nous les noirs, afin de bien exploiter les richesses de notre continent.

J'AI HONTE AUJOURD'HUI QU'ON M'APPELLE SUD AFRICAIN. Les images atroces qui nous viennent de certaines villes du pays sont totalement insupportables. Vous frappez des noirs, vous massacrez vos frères africains. Je ne vous ai jamais vu frapper un Chinois, un blanc, un Indien sous prétexte qu'ils n'ont pas de papiers. Mais regardez ce que vous faites à vos propres frères africains. Nous devons être Un avec nos frères africains.

■ Lamine Sissoko

Avec ces méthodes, on se demande si notre ministre n'est pas soutenu en haut lieu, face à la pression des prestataires qui voient leurs dossiers bloqués par ce membre du gouvernement.

Face à ces pratiques d'outrage, le chef du gouvernement doit être vigilant pour tirer la bonne graine de l'ivraie et empêcher le Mali de sombrer davantage.

Par ailleurs, qui est ce ministre du gouvernement Boubou Cissé qui ne jure que par le versement des pots de vins ? Son nom et la preuve de ses épreuves dans nos prochaines éditions.

■ Mariam Konaré

FOFY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie



Lancement officiel du Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro : La coopération bilatérale entre le Mali et le Royaume de Belgique marque des points

La salle de conférence du Gouvernorat de la Région de Koulikoro a abrité ce jeudi 5 septembre, la cérémonie de lancement du Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro (PA-JERKO).

L'évènement présidé par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Me Jean-Claude Sidibé, a enregistré de nombreuses personnalités dont l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Mali, S.E Adrien Théâtre, le Gouverneur de la région de Koulikoro le Col. Débérékoua Soara, le Directeur Général de l'APEJ M. Yaya Dao, le président du CNJ Souleymane Satigui Sidibé, le Maire de Koulikoro Eli Diarra, etc. Les structures techniques, les services de sécurité, les organisations faitières des femmes, des jeunes et consulaires du secteur privé étaient également de la partie à travers leurs représentants.

Un projet articulé avec le PDESC de Koulikoro

Dans son mot de bienvenue, le Maire de Koulikoro fraîchement rentré de Kigali où il a reçu le trophée de la « Fondation 225 » des meilleurs maires africains, dénommé "Prix Africain du Développement", a exprimé toute sa fierté et sa satisfaction d'accueillir les activités de lancement de ce nouveau projet financé par l'Agence Belge de Développement (ENABEL). Il a remercié le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour l'ensemble des initiatives ciblant les jeunes et les femmes de sa collectivité. Parmi ces initiatives, se trouvent en bonne place les stages et les financements de l'APEJ, les activités du Projet l'Emploi des Jeunes créé des opportunités ici au Mali et celles du FAFPA.

L'édile de la ville a signalé toute sa gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la

République, au Premier ministre et à l'ensemble du Gouvernement pour leur approche politique proactive pour lutter contre la l'insécurité et assurer le développement du Mali. Il a indiqué que les objectifs poursuivis par ce nouveau projet s'inscrivent en droite ligne des priorités du programme de développement économique, social et culturel de sa collectivité, à savoir la réduction considérable de la pauvreté, la dynamisation des emplois existants et la création de nouveaux emplois avec des effets induits sur l'économie régionale.

Le CNJ demande la réinstauration de la Taxe Emploi Jeune

S'exprimant au nom des bénéficiaires, le Président du Conseil national de la jeunesse, M. Souleymane Satigui Sidibé, a invité les jeunes ciblés par le projet à en tirer le meilleur profit en donnant le bon exemple. Auparavant, il argumentera que chaque jeune malien qui aura une opportunité s'inscrira dans le développement local et national à contrario avec les mobiles des entreprises obscurantistes qui sèment le trouble et la désolation dans leur propre pays.

Dans cet objectif d'accompagner et de soutenir les jeunes, il a situé l'APEJ au cœur du dispositif de l'Etat en ce qu'elle représente un « souffle de vie » et un espoir incontestable. Ce-

pendant, a-t-il fait remarquer en sa qualité de membre du Conseil d'administration de la structure, l'APEJ a été privée de ses moyens d'actions à travers la suppression de la Taxe emploi jeune instaurée en 2008. De ce fait le budget initial de la structure a été amputé de quelques 4 milliards fcfa cette année réduisant du coup le volume de son plan d'actions et de ses ambitions pour son public cible.

Dans un audacieux plaidoyer, il a invité les autorités à revoir la situation du financement du Programme Emploi Jeune pour prévenir d'éventuels soubresauts sociaux, la subvention annoncée afin de compenser la TEJ n'ayant pas été octroyée à souhait. Il a également plaidé pour la Maison des jeunes et la parcelle d'un ha promise à la jeunesse par les autorités de Koulikoro.

Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla comme zone d'intervention

Dans son exposé sur le Projet, le Directeur Général de l'APEJ a fait remarquer qu'il a fait l'objet d'une convention paraphée en avril dernier entre le Royaume de Belgique représenté par ENABEL et l'APEJ au profit des jeunes du Mali.

Il ajoutera que le Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro est une initiative de l'APEJ élaborée suite à une sollicitation de l'Agence Belge de Développement (ENABEL) après une analyse organisationnelle. L'objectif de développement du Projet vise à réduire la pauvreté en renforçant l'employabilité des jeunes dans le secteur rural à travers l'entrepreneuriat agropastoral dans la Région de Koulikoro et précisément dans les cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla. Il permettra dans un premier temps à une vingtaine de jeunes déjà actifs dans la vie économique et dans les exploitations agropastorales de suivre un parcours de compétences leur permettant d'exercer des métiers sources d'auto-emploi et de création de la valeur ajoutée. Dans un second temps, ces jeunes bénéficieront d'un accompagnement soutenu pour leur insertion professionnelle à travers des services financiers et non financiers qui leurs seront offerts grâce à la contribution du projet ainsi qu'une mise en relation avec des professionnels du métier et d'institutions de financement.

Les jeunes promoteurs retenus seront donc formés pour accroître leur capacité de gestion de leurs entreprises d'élevage qui elles-mêmes seront soutenues par des financements adéquats. Par entreprise d'élevage, il faut entendre l'essentiel des segments constitutifs de la chaîne de valeurs de la filière bétail allant de l'embouche bovine, à la vente d'aliment pour le bétail, en passant par la boucherie et la tannerie.

La Belgique poursuivra son appui au développement du Mali

L'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Mali, S.E Adrien Théâtre, a rappelé les principaux secteurs d'intervention de la coopération bilatérale entre son pays et le Mali (décentralisation, genre, environnement, sécurité alimentaire, assainissement, économie sociale, santé, droits humains...) avant d'indiquer les perspectives des prochaines années.

Conformément aux priorités des plus hautes autorités de faire de la jeunesse le levier du développement et de la relève du pays, l'Ambassadeur belge a souligné que ce projet contribuera à réduire les inégalités et soutenir le développement socioéconomique du Mali. Il a également confirmé la ferme détermination de son pays à accompagner le Mali dans ses efforts de développement.

Le secteur de l'élevage ciblé par le PAJERKO occupe une place de choix dans le développement économique et social du Mali. Il contribue pour environ 12% au PIB et représente 25 à 30 % de la production du secteur rural et représente le troisième produit d'exportation après le coton et l'or. Mieux le secteur agro-alimentaire pourvoit 15% des recettes d'exportation de notre pays.

La Région de Koulikoro fait parties des collectivités qui ont le plus bénéficié de l'appui de la Belgique.

Le ministre promeut l'entrepreneuriat-jeune Avant de prononcer le lancement officiel des activités du projet, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a salué l'avènement de ce projet formulé dans le cadre de la coopération politique entre le Gouvernement du Mali et la partie Belge afin de réduire considérablement la pauvreté en investissant dans le secteur rural et réduire les conséquences de la migration irrégulière dans un contexte marqué par la persistance de diverses crises à travers le monde.

En effet, dira Me Sidibé, la Belgique est aux

côtés du Mali depuis une trentaine d'années. Sa coopération bilatérale avec notre pays contribue à la promotion d'une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois et au-delà à la refondation de l'État, à l'instauration de la paix et de la sécurité et la lutte contre la pauvreté.

Le Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro (PAJERKO) qui cible les jeunes déscolarisés, alphabétisés et diplômés sans emplois qui mènent déjà des activités au sein d'un ou plusieurs maillons des filières d'élevage, est le fruit de la coopération exemplaire entre la République du Mali et le Royaume de Belgique.

La mise en œuvre de ce projet élaboré avec l'appui de l'Agence belge de développement, permettra non seulement de lutter durablement contre la pauvreté endémique principalement dans les zones ciblées, mais aussi, dans une large mesure, de participer à la génération de valeur ajoutée au niveau de la région de Koulikoro et à la consolidation de la demande globale motrice de croissance économique. Le projet permettra à terme à des jeunes déjà actifs dans la vie économique et dans les exploitations agropastorales de suivre un parcours de compétences leur permettant d'exercer des métiers sources d'auto-emploi et de création d'une plus-value commerciale. Le projet d'un coût total de 196 065 547 FCFA apportera aux jeunes bénéficiaires durant deux ans et demi, un accompagnement soutenu pour leur insertion professionnelle à travers des services financiers et non financiers qui leurs seront offerts ainsi qu'une mise en relation avec des professionnels du métier et d'institutions de financement.

Plus spécifiquement des dizaines de jeunes agro-pasteurs seront formés et leurs entreprises renforcées dans des métiers à fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée dans les filières d'élevage, l'esprit d'entreprise et la gestion d'entreprise.

Ainsi huit jeunes grossistes seront installés dans l'embouche bovine, quatre jeunes dans la vente d'aliments bétail, quatre jeunes dans la boucherie et quatre dans la tannerie. La stratégie d'intervention du projet est basée sur la chaîne de valeur de la filière bétail. Ainsi les domaines d'intervention prioritaires s'articuleront autour de quatre unités à savoir la vente d'aliment bétail, l'embouche bovine, la boucherie et la tannerie. Des financements seront

octroyés au terme des formations techniques et professionnelles sous forme de kit d'insertion afin d'contribuer à la modernisation de l'élevage conformément à la politique nationale de l'élevage.

Le ministre a précisé que l'une des problématiques de l'emploi des jeunes réside dans leur faible capacité technique d'entreprendre. Ainsi dans le cadre de ce projet pilote il est attendu le renforcement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes de la Région de Koulikoro. Ce Projet

de développement des chaînes de valeur dans quatre sous-secteurs de l'économie nationale permettra de relever les capacités techniques d'entreprendre et de gestion pour les jeunes de 21 à 40 ans.

Au-delà de la concrétisation des ambitions de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, qui a fait de ce quinquennat celui des jeunes, il y va de la stabilité, de la paix, de l'accroissement de la production de richesses et de la compétitivité de notre

économie, a ajouté le ministre Sidibé.

La cérémonie a été marquée par des prestations artistiques, des photos de famille et des interviews accordées à la presse nationale et locale. Au terme de la cérémonie, le Directeur de l'APEJ s'est rendu à la Coordination régionale l'APEJ où il a eu des entretiens avec le personnel.

■ CICOM APEJ

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

WESTERN UNION | | **WU** SM

MONEY TRANSFER

Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM): Le Président Mohamed Chérif Haïdara au service de la nation malienne?



Les faits et gestes du président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) occupent le champ politique, en toute conformité avec sa première mission de défendre les intérêts des Maliens de l'extérieur.

Très actif dans tous les domaines qui touchent directement ou indirectement l'intérêt de la diaspora malienne, le président du CSDM Mohamed Chérif Haïdara est une bénédiction pour notre pays. Telle est l'opinion des personnalités les plus crédibles du pays sur l'homme qui est à la base de la décrispation du climat politique qui était extrêmement tendu.

La démarche du président du Conseil supérieur de la diaspora malienne, Mohamed Chérif Haïdara, aux yeux des observateurs avertis, va en droite ligne de la défense et la protection de la diaspora malienne. Elle constitue un appui important pour la société civile et l'homme se montre regardant sur tout ce qui touche le quotidien des Maliens. Cette stratégie et son carnet d'adresses font de lui l'un des hommes les plus incontournables dans les grands dossiers touchant la vie de la nation et qui sert à sa juste valeur notre pays.

Les grandes actions posées par le CSDM ne sont plus à énumérer : il y a entre autres son rôle dans la prorogation des mandats des députés, la demande de place de la diaspora à l'Assemblée Nationale, la lutte pour la protec-

tion des Maliens vivant aux USA, en France, en Lybie, en Mauritanie, en Algérie, etc., sa contribution à l'accord politique de gouvernance, sa place dans le Dialogue Politique Inclusif, pour citer ne que ceux-ci. Ces actions lui ont valu la visite de félicitation et de remerciement de plusieurs personnalités (le chef de file de l'opposition, l'honorable Soumaïla Cissé, le président de FARE AN KA WILLI, Docteur Oumar Mariko, etc.) Sa dernière conférence de presse au soutien des populations de Kayes qui a une forte population vivant à l'extérieur du pays a été l'une des actions les plus responsables de la faitière de la diaspora. Selon le président du CSDM, la jeunesse de Kayes qui exige du gouvernement le démarrage des travaux de réhabilitation de la route nationale reliant leur ville à Bamako est une lutte légitime qui a tout le soutien du CSDM.

Ouvertement, le président du CSDM a réclamé

le désenclavement total de la région de Kayes par la construction immédiate de la route Bamako-Diboli. Il a exigé l'ouverture sans délai de l'aéroport Dag-Dag de Kayes, pour faciliter le retour des expatriés dans leur terroir d'origine, ainsi que la reprise du trafic du chemin de fer, en tant que poumon économique des villes et villages au bord des rails.

Quoi de plus normal pour une faitière de la diaspora qui écrit régulièrement au gouvernement, pour l'informer et solliciter des mesures concrètes dans chaque situation sur laquelle il l'alerte.

Le président du CSDM ne manque pas un tant soit peu pour exprimer ses préoccupations, et tenir le langage de vérité au gouvernement.

En permanente bataille pour réaliser le souhait des Maliens de la diaspora qui consiste à avoir une représentation à l'Assemblée Nationale pour mieux et légitimement contribuer au développement de notre pays. Tout cela fait du CSDM une organisation au service de la diaspora et des populations maliennes.

En août dernier, en collaboration avec l'Association Debout pour le MALI, l'Association Yee-len, le Réseau des citoyens actifs du Mali et le Collectif des Sans Papiers de Paris, le président du Conseil Supérieur de la Diaspora malienne a organisé une conférence débat sur le thème : l'Accord d'Alger, Enjeux et Perspectives pour le Mali. Le Professeur Issa N'Diaye a été choisi comme conférencier à la Maison de la Presse du Mali. Le conférencier, l'un des hommes les plus crédibles depuis mars 91, tout comme Me Mountaga Tall, Mme Sy Kadiatou Sow, etc., a pu éclairer les participants sur les enjeux et perspectives dudit accord.

Bon vent au président Mohamed Chérif Haïdara et au CSDM dans la mission de défense de nos compatriotes vivant à l'extérieur du pays

■ Moctar Sow



Les dépôts d'ordures à Bamako, un triste souvenir : Bravo au ministre Guindo d'avoir tenu sa promesse



Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Housseïni Amion Guindo, avait promis aux Bamakois dès sa prise de fonction, que la ville de Bamako retrouvera son lustre d'antan. Il s'était engagé à faire évacuer tous les dépôts de transit de la ville de Bamako avant le 31 août 2019. Cette promesse a été honorée avec l'évacuation des points noirs. Il appartient maintenant aux autorités communales d'assurer l'évacuation régulière des flux journaliers d'ordures qui arrivent sur les sites. Cette opération, consistant à débarrasser la capitale de points noirs qui entachaient l'environnement, avait pour but d'améliorer le cadre de vie des populations. Le chef de cabinet du ministre, Moussa Kanté, a affirmé au cours d'une visite de terrain, que cette opération a été initiée conformément à l'engagement du ministre et son département d'évacuer l'ensemble des points noirs du District de Bamako. Le Ministre Guindo s'était engagé à faire également évacuer tous les dépôts d'ordures avant le 31 août 2019.

« Le constat est satisfaisant, malgré le flux journalier des ordures qui arrivent toujours sur les sites. Beaucoup d'efforts ont été fait et il reste beaucoup à faire encore », a souligné le chef de cabinet. Quant au Directeur national de l'assainissement et du contrôle des pollutions et nuisances, monsieur Amadou Camara, il a expliqué que les points noirs sont les endroits inappropriés où l'on déverse les ordures. Aux dires de M. Camara, au total Bamako compte 26 points noirs sur lesquels 22 ont été

totallement évacués à ce jour. Il a précisé que le dépôt du CFP à Médina-Coura et celui de Lafiabougou sont des dépôts de transit. Selon M. Camara « Quand ces dépôts ne sont pas évacués à temps et que les ordures débordent et dégagent des odeurs nauséabondes, ils gênent les habitants. A travers le concept Zéro point noir, le ministre Amion Guindo s'est engagé à évacuer l'ensemble des dépôts de transit »

Selon lui, pour pérenniser cette bonne initiative, il revient aux communes de prendre le relais pour assurer un mécanisme d'évacuation régulière des dépôts d'ordures. Il a rappelé que le décret 0572 du 22 juillet 2014 transfère la gestion des dépôts d'ordures aux collectivités territoriales. Selon ses explications, les communes dénoncent le transfert non effectif des ressources nécessaires, notamment financières pour leur permettre de mener à bien cette mission. Car le budget du ministère n'est pas en mesure d'assurer régulièrement l'évacuation de tous les dépôts de transit de la capitale. Aussi, le directeur national de l'assainissement a précisé que conformément à ses missions régaliennes, le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable fait souvent des efforts pour évacuer les dépôts de transit. Selon lui, il n'existe pas spécifiquement une ligne budgétaire pour cette intervention du ministère.

Le ministre Guindo, depuis sa nomination, travaille d'arrache-pied à assainir la ville de Bamako et les capitales régionales. Cette volonté

s'est déjà manifestée par l'ouverture et le fonctionnement de la décharge de Noumoubougou, recevant les ordures de plusieurs dépôts de transit avec le concours des opérateurs économiques de bonnes volontés. Pour rappel, dans la ville de Bamako, chaque habitant produit environ 1kg de déchets par jour.

Il est bon de savoir que la pré-collecte des ordures est l'opération qui consiste à ramasser les déchets auprès des domiciles et à les déposer aux endroits accessibles pour la société en charge de la collecte des déchets dans la ville de Bamako (Ozone-Mali). Et on appelle généralement déchet, « tout détrit, résidu, objet en fin de vie ou toute substance issue d'un processus jugé inutile, dangereux ou encombrant, et dont on veut se débarrasser, éliminer, abandonner... ».

Les déchets ménagers, quant à eux, sont des ordures produites par les ménages provenant de la cuisine (épluchures, bouteilles d'huile vidées, sachets plastiques, intestins de poulet et de poissons, etc.) ou de la salle de bain (emballages de savon, flacons divers), ainsi que des encombrants (objets usés). Ces déchets ménagers sont généralement classés en déchets solides (résidus biodégradables et non dégradables) ; déchets liquides (eaux usées, solvants, pesticides, huiles de vidange, etc.) ; déchets encombrants (électroménager, meubles, literie, pneus, etc.) ; déchets dangereux (piles, batteries, etc.), déchets de jardin (herbes, feuilles, etc.) et gaz (fumées du groupe électrogène et de mise à feu des déchets de jardin, papiers ou vieux vêtements, etc.)

Cependant, la pré-collecte des déchets ménagers participe énormément aux activités d'assainissement, d'hygiène et de salubrité de la ville de Bamako. L'amélioration du cadre de vie des populations, la création d'emplois peut profiter à la jeunesse en manque d'emplois. Cette contribution à la protection de l'environnement par une meilleure gestion et valorisation des déchets ménagers (tri et recyclage de certains déchets collectés) est génératrice d'emplois. En répondant aux besoins des populations, le Ministre Housseïni Amion Guindo encourage également celles-ci à mettre en place leur propre structure de pré-collecte, pour que Bamako soit une ville coquette débarrassée de tous les déchets.

■ Seydou Diarra

Retour de l'administration à Kidal : Quel "bluff" de la part du gouvernement



Pour la énième fois, le retour de l'administration à Kidal est encore annoncé pour le 15 septembre 2019. Cela voudrait-il dire que tous les obstacles ont été levés pour ce faire ? Nous en doutons, car IBK son gouvernement et les Nations Unies d'un côté et la CMA de l'autre côté n'ont pas le même agenda.

Le régime d'IBK a mis le Mali dans un profond piège. Cela risque d'être trop pour en sortir. Il s'agit de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger qui est pratiquement impossible à cause de son contenu dont les points les plus saillants et dangereux pour l'unité, l'intégralité du territoire sont :

- L'Accord du 15 mai est reconnu « fondamentalement insuffisant » au regard des « revendications du peuple de l'Azawad ». En clair, ce que le Mali a signé le 15 mai 2015 n'engage que lui: les rebelles, eux, ne reconnaissent que les nouvelles clauses approuvées par l'Avenant du 20 juin 2015.
- L'Azawad est reconnu comme « entité politique, juridique et territoriale ». Cette disposition fait passer l'Azawad pour un mini-Etat fédéré ou, à tout le moins, pour un territoire autonome, contrairement, comme le gouvernement a tenté de le faire croire, un simple terroir socio-culturel comparable au Banimoitié, au Ganadougou, au Kharta, au Khasso ou encore au KénéDougou.
- Le Mali s'engage « à reconnaître et à réparer les crimes qu'il a commis depuis 1963 dans l'Azawad ». Bien entendu, aucune réparation n'est due par les rebelles séparatistes et ter-

roristes azawadiens qui ont allègrement pillé, violé et amputé les pauvres citoyens maliens du nord depuis 1963!

- La CMA est appelée à « demeurer dans sa mission primordiale de défense et de lutte pour les aspirations du peuple de l'Azawad ». En clair, la CMA est reconnue comme une armée légitime au service de l'Azawad dont on sait qu'elle aspire à l'indépendance !
- Il est décidé la « création d'une assemblée régionale regroupant les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni dont les prérogatives relèvent des domaines spécifiques de l'Azawad »: cette disposition regroupe tout le nord (deux tiers du Mali) pour le soumettre à l'autorité légale des groupes armés qui, du fait de leur supériorité militaire, ne manqueront pas de contrôler l'« assemblée régionale » prévue !
- Le Mali accepte de « surseoir à l'organisation de toute élection jusqu'au retour des réfugiés et jusqu'à la mise en œuvre du nouveau découpage » territorial. On comprend maintenant pourquoi les rebelles s'opposent à toute élection dans le nord, y compris aux régionales avortée du 17 décembre 2017!
- Le Mali accepte de « prévoir et déterminer le quota qui sera affecté à l'Azawad pour les départements de souveraineté, les grands services de l'État, les représentations diplomatiques et les organisations internationales ». Vous l'aurez noté: les rebelles de l'Azawad ne se contentent pas de garder le nord sous leur coupe exclusive; ils auront aussi un « quota » d'ambassadeurs, de consuls et de ministres.

Et pas n'importe quels ministres: des ministres de « souveraineté » comme ceux de la Défense, de la Justice, des Affaires Etrangères ou de l'Administration Territoriale. Il ne faut donc plus exclure de voir un jour Algabass Ag Intallah nommé ministre de la Justice ou de la Défense du Mali!

- « Les forces de défense et de sécurité à l'intérieur de l'Azawad seront composées à 80% de ressortissants de l'Azawad ainsi qu'au niveau des postes de commandement ». Cette disposition consacre la mainmise militaire de la CMA sur tout le nord. Avec 80% des soldats et chefs militaires, quel gouverneur élu pourrait-il leur tenir tête ? Comment parler d'« armée malienne » quand le Mali ne détient que 20% des effectifs et des commandants militaires déployés au nord?
- « Pendant la période intérimaire, mettre en place des unités spéciales mixtes comprenant 80% de ressortissants de l'Azawad ». Cela signifie qu'en attendant la mise en place effective de l'armée hégémonique azawadienne, des unités militaires mixtes feront la loi au nord, composées de 80% de rebelles. Vous voyez maintenant pourquoi, malgré la propagande officielle du régime d'IBK, les patrouilles mixtes n'ont jamais pu fonctionner!
- « Les zones de défense et de sécurité seront sous le commandement d'un ressortissant de l'Azawad ». C'est-à-dire que l'autorité militaire suprême du nord sera exercée par un officier issu des groupes armés rebelles!
- « La CMA définit elle-même la liste des combattants et détermine leur grade » dans le cadre de leur intégration dans « l'armée nationale reconstituée ». En clair, si la CMA veut ériger un berger touareg ou arabe au rang de général ou de colonel, elle n'aura qu'à le dire!
- « Considérer la création et l'utilisation de milices comme un acte criminel ». Sous ce chapitre, la CMA engage le Mali à livrer la guerre à tous les groupes d'autodéfense pro-Mali, en particulier le GATIA, le Ganda Koy et autres Ganda Izo.
- « Le mécanisme opérationnel de coordination (MOC) sera présidé par la MINUSMA et coprésidé par les deux parties » (Mali et CMA). Par conséquent, la CMA et le Mali font jeu égal, donc de grades égaux.
- « Affectation d'un fonds spécial pour l'Azawad sur le budget de l'État à hauteur de 40% sur une période de 20 ans en vue de résorber un retard de plus de 50 ans ». Ainsi donc, l'Azawad

wad (1. 293. 000 habitants, soit 9% de la population nationale) raflera 40% du budget national pendant 20 ans ! A ce train, nous autres du sud (14 millions d'habitants) finirons bien par brouter de l'herbe ! La CMA a gagné, en définitive, le beurre, l'argent du beurre, la vache et la laitière!

- «Exploitation des ressources minières et énergétiques de l'Azawad soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée inter-régionale, après avis de l'Assemblée régionale. Un quota de 20% de la production sera affecté à l'Azawad avec priorité à la région concernée ». C'est entendu: sans l'autorisation des rebelles, aucune ressource du nord ne peut être exploitée. Et s'ils donnent leur autorisation, le Mali devra reverser à la « région concernée » 20% des ressources exploitées. Alors, de quoi le budget national se nourrira-t-il ?

Nous avons été surpris par la réaction du Gouvernement malien et de la médiation internationale à la suite de la profanation du drapeau du Mali à Kidal. Cela n'est pas la première du genre. Rappelons qu'après des jets de pierres contre les FAMA en novembre 2013 en prélude à la visite du Premier Ministre Oumar Tatam Ly, il y a eu l'assassinat des membres de la délégation en mai 2014 à la suite de la visite de Moussa Mara à Kidal. Tous ces actes de sabotage doublés d'actes criminels n'ont jamais été punis. Mieux, c'est le même IBK qui invite à Koulouba, les mêmes bandits pour couper le jeune et les gratifier de sommes importantes après le diner. Comment dans ces conditions, IBK peut-il nous faire croire qu'il n'est pas fou du pouvoir, mais plutôt du Mali

?

Qui peut mieux décortiquer cette forfaiture d'IBK mieux que Tiékorobani et Abdoulaye Guindo du journal Procès-verbal sur les 15 exigences inadmissibles des rebelles acceptées par le Mali, mais inapplicables en réalité voici les 15 points concernés :

Les tentatives avortées d'un retour de l'administration à Kidal, ont amené le gouvernement à faire appel à l'ONU pour des sanctions pour entrave à la bonne marche du processus de paix notamment le retour manqué de l'administration. Le retour de celle-là dans la 8ème région administrative a été maintes fois annoncé et mieux, le gouvernement d'Abdoulaye Idrissa Maïga, installé le 11 avril 2017, en a fait une priorité dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG) devant les élus de la nation. Pour faciliter ce retour, le PM avait donc nommé une commission de bons offices, dirigée par l'imam Mahmoud Dicko et Amey Niang, avec comme objectif le retour de l'administration le 20 juillet 2017.

Dans leur déclaration, ils ont réitéré leur option pour le retour des enseignants, une prise en charge régulière des cantines scolaires et c'était les mêmes populations qui avaient manifesté en octobre 2017 contre la présence de l'Etat dans cette ville.

La situation est alarmante dans la région du Nord et elle a empiré depuis quelques mois. Les mouvements armés qui s'identifient comme Groupes djihadistes empêchent tout retour de l'Administration. Face à l'absence sur le terrain de l'Armée malienne, ces groupes règnent en maîtres dans la Région.

C'est le cas depuis la signature de l'accord dit d'Alger, à la suite duquel le drapeau du Mali n'a jamais flotté sur les toits des services à Kidal, au contraire, on le brûle au su et au vu de tous les responsables politiques du Mali et la Communauté Internationale sans aucune réaction. Également la soi-disant indépendance de Kidal est fêtée tous les 6 avril de l'année en cours à Kidal, défiant les autorités maliennes présentes dans la zone. Les soldats maliens sont interdits depuis le 21 mai 2014 de mettre pied à Kidal. Le Président IBK et ses Premiers Ministres pour se rendre à Kidal doivent demander l'autorisation à la France et à la CMA, avec en sus des centaines de millions de F CFA à l'appui. Ils sont sécurisés pendant leurs séjours par les combattants de la CMA. Où est donc la sincérité qui a fait la réputation des responsables politiques maliens par rapport aux intérêts de la République face aux agissements de la Communauté Internationale et de la France ? La gouvernance d'IBK n'a jamais été un répondeur. Elle se laisse trimpler par la France, les Nations-Unies et la CMA à chaque étape de la mise en œuvre de l'Accord. Que dire de la CMA qui manque de sincérité sur toute la ligne ? C'était le cas lors de la signature de l'Accord du 15 mai 2015 à Bamako, c'était le cas tout récemment lors du Forum de Kidal, que l'État a financé à 100% à 400 à 500 millions FCFA pour se voir ensuite mis à l'index.

Où est donc le sérieux de la gouvernance de nos hauts responsables sous le régime d'IBK?

■ **Badou S KOBA**



Routes dégradées et fuite en avant : **Déshabiller Tombouctou pour habiller Kayes**

Le PM a annoncé le transfert des moyens de Tombouctou vers Kati. Grosse colère des 333 saints.

Les Blancs appellent ça : déshabiller Jean pour habiller Paul. Kayes a très faim de routes et d'infrastructures de transport : trains à l'arrêt, l'unique aéroport non desservi et voie fluviale impraticable. Pour Tombouctou, c'est pire.

Kayes est en proximité avec la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, Bamako et Koulikoro et une très forte colonie de ressortissants de la Région séjourne en France qui envoie des moyens sur place. Bref, les Kayesiens, dans leur enclavement dramatique, bénéficient d'opportunités adoucissantes.

Rien de tout cela pour Tombouctou qui est loin d'être gâté côté climatique, proximité 'adoucissante' ou distance d'avec Bamako d'où tout provient. Le transport fluvial par bateaux ne marche que durant l'hivernage. L'économie culturelle qui est un point fort de la Région est prise en otage par le terrorisme et assimilés. Depuis Bamako, la RN5 est un cordon ombilical obligé. Mais, à partir de Mopti-Sévaré, cette route, construite par Gen Moussa TRAORÉ pour désenclaver Gao, est dans un état pire que celui de Kati-Djidiéni. L'insécurité décuplée en plus.

La louche à la gueule du client

C'est ainsi que lorsque les FARK, le Collectif Sirako et autres ont décrété le blocus de toutes les routes pour le 23 août, Tombouctou et autres ont sauté sur l'aubaine. À problème, demande et citoyenneté égaux, on s'attendait aux mêmes traitements.

Or, le gouvernement a fourni le service à la gueule du client. Il a su trouver des arguments (dont certains inavouables ?) pour caresser Kayes dans le sens du poil : la capacité de nuisance du client en face a fait la différence. Pour ce que le Premier ministre Boubou Cissé a avoué aux insurgés de l'ouest, la route Kayes-Bamako fait rentrer dans les caisses de l'Etat 2,5 milliards de francs CFA tous les jours de l'an. Tel est loin d'être le cas pour Tombouctou-Goma Koura.



Financièrement parlant, les deux cas sont différents pour les décideurs au plus haut point. En effet, si la Route Kayes-Bamako génère 2,5 milliards × 365/an et qu'elle n'est pas entretenue, c'est que l'argent prend une autre destination.

La grosse colère des Tombouctiens

Face à cette situation, les populations de Tombouctou ont reçu comme une douche froide et une trahison inacceptable les propos du Premier ministre qui préconisaient de retirer les ressources du chantier Tombouctou-Goma Koura pour les transférer vers Kati-Djidiéni. Déshabiller Jean pour habiller Paul. Les Tombouctiens ont eu du mal à avaler ce mépris. Mais l'entreprise (Satom, pour ne pas la nommer) qui travaillait sur le projet de tous les espoirs a commencé à plier bagages et à faire mouvement vers d'autres cieux. Plongeant ainsi le "Collectif Tombouctou Réclame ses Droits" dans une grosse colère pour le ressortir de ses gonds après un KO technique.

Les populations ne décolèrent plus contre le PM Boubou Cissé, considéré comme l'homme par qui le malheur est arrivé. Il est accusé de manque de respect et de porter un coup de canif assassin dans le tissu uni de tous ceux qui réclament une route descente (près de 70 ans après les Indépendances !).

Aussi, si du côté de Kayes, on a descendu les voiles de la guerre. Mais, de l'autre côté, le président Ibrahim Boiny ADIAWIAKOYE a rappelé ses troupes sur le pont aux cris : à l'abordage, tous en position. Et le mercredi 4, il a lancé un avis urgent à la ronde : « Le Collectif Tombouctou Réclame ses Droits rappelle à la population de Tombouctou que le mot d'ordre est toujours maintenu. Rendez-vous demain à 06h : pas d'entrée ni de sortie ».

Depuis hier, jeudi 5 à 5h45, Tombouctou est une ville interdite : personne n'y entre, personne n'en sort. Le Collectif réclame, en plus d'une route, le retour de l'Etat pour sécuriser les hommes et les biens.

Est-ce trop demander à un gouvernement?

■ **Amadou TALL**



Premier anniversaire d'IBK II : La République suffoque

O 4 septembre 2018- 04 septembre 2019, voilà jour pour jour un an que Ibrahim Boubacar Keita a accédé à la magistrature suprême pour son second quinquennat. Le bilan de ces premiers 12 mois est indéfendable ; il est négatif. L'insécurité avec ses lots de morts, la grogne sociale paralysant plusieurs secteurs, les scandales ...sont entre autres les caractéristiques de ce régime failli. Le projet de société d'IBK « Anw ka Maliba bé ka ta gné », « Notre Grand Mali avance » devient un rêve. Non, AN KA MALIBA – TÊ KA TAGNÈ ! Le Mali n'a pas avancé pendant cette première année ; s'il a avancé, c'est vers le gouffre.

IBK a déjà passé un an de son second quinquennat à la magistrature suprême du Mali. Nous sommes à l'heure du jugement du bilan. Les soutiens du Président de la République, ceux qui ont battu campagne en faveur du projet de société « Anw ka Maliba bé ka ta gné », « Notre Grand Mali avance » pourront ils s'arrêter devant le peuple malien pour défendre le bilan d'IBK pour cette année ? S'ils le font et qu'ils jugent ce bilan satisfaisant, ils n'auront pas respecté la mémoire de toutes ces vic-

times de l'insécurité au centre et partout au Mali ; ils n'auront pas partagé la souffrance des femmes des cheminots ; ils ne se seront pas souciés de l'avenir de ces milliers d'écoliers qui ont passé des mois à la maison à cause de la grève des enseignants... Le temps passe, mais le bateau d'IBK ne bouge pas. Les maux sont toujours là malgré les promesses grandioses qu'il a faites pendant la campagne présidentielle passée. Dans presque tous les secteurs, cette première année du second quinquennat d'IBK à la magistrature suprême est négative. L'insécurité fait des ravages, la grogne sociale en ébullition, les détournements à grandes échelles des deniers publics, le mensonge d'Etat ...voilà ce que les citoyens ont vécu au cours de cette année.

L'insécurité et ses lots de morts

La sécurisation des personnes et leurs biens était l'une des grandes promesses d'IBK pendant la présidentielle passée. Mais l'insécurité a atteint son paroxysme au cours de ces 12 derniers mois. Le nord souffre, le centre est sous la domination des terroristes et des

conflits intercommunautaires. Jamais le sang des populations civiles n'a autant été versé. C'est sous le Mali d'IBK que les populations du centre ont vu leurs parents ou enfants tués et brûlés. C'est sous le même IBK « Kankéléntigui » que des villages ont été rayés de la carte. De janvier 2019 à nos jours, des attaques à grandes échelles ont fait des centaines de morts dans la région de Mopti. 36 civils sont morts lors de l'attaque de Koulogon le 1er janvier 2019. 23 de nos braves militaires ont perdu la vie le 17 mars à Dioura dans une attaque terroriste. L'attaque d'Ogossagou dans le cercle de Bankass a fait 157 morts, selon l'ONU. Dans le cercle de Bandiagara, commune de Sangha, plusieurs dizaines de populations civiles sans assistance ont trouvé la mort lors d'une attaque des bandits armés à Sobane Dah. C'était le 10 juin 2019. A Gangafani et Yoro, des dizaines de civils ont été également tués. En dehors de ces assassinats à grandes échelles, il se passe rarement des jours sans qu'il n'y ait d'attaques. Des bétails sont quotidiennement volés en quantité dans la partie exondée de la région de Mopti. Cette insécurité a contraint des centaines de familles à abandonner leurs localités. Selon le rapport de l'Ocha Mali publié en mai 2019, au 16 avril, les personnes déplacées internes dans la région de Mopti étaient estimées à plus de 45 450 personnes.



La grogne sociale

Des milliers de ces écoliers qui ont passé des mois à la maison du fait de la grève des enseignants garderont, pendant longtemps, un mauvais souvenir du président IBK. En effet, c'est sous le Mali de celui qui promet une éducation de qualité à tous les enfants que la grève des enseignants a duré des mois. Après des mois de grève, pour ne pas faire une année blanche, les écoliers ont eu une année bâclée. Les Maliens se souviendront pendant longtemps de la grève des magistrats.

L'enclavement

Le Mali a-t-il une bonne route nationale ? Pas beaucoup ! Même si la ministre des Equipements continue son tapage médiatique, nombreux sont les citoyens qui dénoncent l'enclavement de leur localité. Les promesses creuses du président de la République tardent à se réaliser. Les usagers de la route Kayes-Bamako exigent la réhabilitation de leur route ; Tombouctou réclame la sienne ; les populations de Gao aussi réclament la réhabilitation de l'axe Sevaré-Gao. Même à Bamako, les routes sont impraticables au 21ème siècle et on est sous IBK.

Le détournement des deniers publics

Sous IBK, les scandales ne font plus honte. L'impunité encourage des enfants terribles de la République à s'enrichir sur le dos du contribuable. En tout cas, 2019 a été, pour bon nombre de citoyens, une année où ils ont découvert le vrai visage de son président bourgeois, IBK. L'histoire des hélicoptères cloués au sol témoigne de la gravité du détournement des deniers publics. Des enquêtes semblent être ouvertes, aux dires du Procureur de la République en charge du Pôle économique, mais vont-elles aboutir sous IBK ? Le futur nous en dira plus. Sur la question du détournement, Choguel Kokalla Maiga, président du MPR, a fait des révélations croustillantes dans une interview accordée à une radio de Gao. « La population découvre avec stupéfaction pendant que le pays est en guerre, 1300 milliards de FCFA sont sortis des caisses de l'Etat pour la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de programmation militaire, alors que la si-

tuation sécuritaire se dégrade de jour en jour. Sur six (06) avions commandés, 04 ont été réceptionnés et personne ne sait où est parti l'argent destiné à l'achat des deux autres avions. Les 04 avions réceptionnés ne sont pas non plus fonctionnels pour le combat. Les hélicoptères achetés sont cloués au sol. Les militaires au front manquent de munitions. Quand certaines localités sont attaquées, les militaires ne peuvent intervenir en urgence par manque de carburant », a-t-il laissé entendre.

Le Mali atteint dans sa dignité à Kidal

Les enfants gâtés de la République ont insulté la nation malienne à Kidal le 17 juillet dernier.

Les Maliens ont été choqués de voir les séparatistes brûler le drapeau malien et s'attaquer aux signes de la République du Mali. Quel gâchis ! Eh oui, ce n'est pas sous ATT, chassé du pouvoir qu'on a vu cette scène, mais sous ce président qui a signé un Accord inapplicable avec les rebelles. Le gouvernement, comme toujours, s'est contenté d'un communiqué de condamnation. Les maux sont nombreux. Les échecs d'IBK sont incommensurables. Donc pour ce premier bilan annuel, en un an, on doit admettre que rien n'a changé positivement. « Notre grand Mali » n'a pas avancé.

■ Boureima Guindo

VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises. Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

Shirakawa YŪKO, auteur de livre : « Je suis Japonaise et infirmière à Médecins Sans Frontières, et j'ai des choses à dire »

Fondée en 1971, Médecins Sans Frontières (MSF) est une organisation non gouvernementale dont les activités se déploient dans 70 pays à travers le monde. Shirakawa Yūko a effectué des missions pour MSF dans différentes zones de conflits, dont l'Irak, la Syrie et le Soudan du Sud. Elle raconte son expérience dans un livre intitulée « Infirmière en zone de conflits » (Funsōchi no kangoshi, éditions Shōgakukan). Nous l'avons rencontrée.

Née dans la préfecture de Saitama en 1973, elle est infirmière pour Médecins Sans Frontières. À la fin de ses études secondaires, elle se forme à l'Institut pour infirmières de l'association médicale Sakado Tsurugashima. Di-

plômée en 1996, elle acquiert une expérience en chirurgie, bloc opératoire, obstétrique et gynécologie, au sein d'un complexe hospitalier de la préfecture de Saitama. Elle complète sa formation en 2004 au département des études d'infirmière à l'Université Australienne Catholique. Après ce cursus, elle travaille environ 4 ans à Melbourne essentiellement comme infirmière chirurgicale et opératoire. Elle entre à Médecins Sans Frontières en 2010, qui l'envoie en mission dans 17 zones de conflits en tant qu'infirmière chirurgicale.

C'est à l'âge de 7 ans que se scelle le destin de Shirakawa Yūko, le jour où elle regarde un documentaire sur Médecins Sans Frontières à la télévision. C'est depuis lors qu'elle désire



participer à des activités humanitaires. 30 ans plus tard, en 2010, cette aspiration devient réalité. Au cours des 8 années suivantes, MSF l'enverra 17 fois en mission dans des zones de conflit.

Dans son premier livre « Infirmière en zone de conflits » (Funsōchi no kangoshi), Shirakawa Yūko décrit son activité auprès du personnel médical avec les patients, dans des zones durement éprouvées par les conflits, comme l'Irak, la Syrie, le Soudan du Sud, le Yémen, ou la bande de Gaza. Nous avons rencontré Mme Shirakawa alors qu'elle rentrait d'une mission de courte durée à Mossoul (Irak).

Mme Shirakawa, avec les habitants du nord du Yémen en 2015, dans un hôpital géré par MSF. L'hôpital a été en partie détruit par un bombardement. (Photo avec l'aimable autorisation de MSF)

Dans la terrible bataille de Mossoul

Mossoul, occupé pendant trois ans par l'organisation radicale « État islamique », a été libéré en juillet 2017 par une offensive de l'armée irakienne. Mme Shirakawa y a été envoyée à deux reprises.

« Mon premier séjour à Mossoul date du début de l'offensive pour récupérer la ville, la seconde a eu lieu 7 mois plus tard, en juin 2017, au plus fort de la bataille de Mossoul. »

Mme Shirakawa se souvient des conditions difficiles dans lesquelles le personnel médical



devoir opérer : « les obus pleuvaient de tous les côtés, du ciel comme du sol, et au milieu de cet enfer nous prodiguions les soins du mieux que nous pouvions aux blessés qui profitaient de la moindre accalmie pour se précipiter à l'hôpital. »

Tout le centre-ville a été détruit et de très nombreux habitants ont perdu leur maison. Les routes, la centrale électrique, les canalisations d'eau et les hôpitaux, toutes les infrastructures étaient également détruites. Comment effectuer des soins dans de telles conditions ?

« La première question était de réfléchir au moyen de nous rendre sur place, quelque part où nous aurions des chances de rendre nos soins efficaces. S'il n'existe pas d'immeuble approprié, alors nous installons un hôpital provisoire sous une tente ou dans un container. Quand tout le matériel et les médicaments sont très limités, il faut savoir lire la situation militaire autour de soi pour anticiper le type de blessés que vous allez recevoir majoritairement, de façon à n'utiliser les produits essentiels qu'à bon escient. Pour rester opérationnels le plus longtemps possible, tous les paramètres doivent être pris en compte. »
La première fois, l'équipe avait dressé un hôpital sous tente dans le grand désert au nord



de Mossoul, en zone autonome kurde. Devant eux s'étendait une seule route, celle qui conduisait au front. Pour les habitants blessés, c'était beaucoup trop loin. 7 mois plus tard, quand l'équipe est revenue, la base de MSF a été installée à Mossoul-est, qui venait d'être libéré, d'où elle a soigné les victimes des destructions qui se produisaient de l'autre côté du Tigre, à Mossoul-ouest. Dans son livre, Mme Shirakawa raconte le jour où leur a été amenée une jeune fille dont les parents avaient tous deux été tués dans une attaque suicide terroriste, et les précautions et attentions qu'ont eues envers elle le personnel soi-

gnant irakien, qui ont tous des parents, des frères ou des sœurs qui ont également été victimes de l'État islamique.

« Quand Mossoul a été libéré, je suis rentrée quelques jours au Japon, puis je suis très vite repartie pour Raqqa, la "capitale de l'État islamique", en Syrie. À Raqqa, 50 000 individus étaient privés de tout mouvement, utilisés par l'État islamique comme "boucliers humains". L'équipe de MSF prenait en charge sans repos des victimes de mines terrestres ou de bombardements aériens, mais de nombreuses vies furent perdues dans le temps de transport. »



Législatives, révision de la Constitution : En Guinée Alpha Condé monte au front

Le Président guinéen Alpha Condé s'est adressé à son peuple ce mercredi soir et a appelé à l'organisation des élections législatives avant la fin de l'année en cours. Il a demandé à son Premier ministre d'engager un dialogue inclusif avec tous les acteurs politiques, la société civile, les syndicats et les institutions républicaines sur une éventuelle modification de la Constitution.

Le président guinéen Alpha Condé a annoncé mercredi le lancement prochain de larges « consultations » portant notamment sur la Constitution, alors que l'opposition lui attribue la volonté de vouloir modifier la loi fondamentale afin de pouvoir se représenter en 2020. « Le peuple a l'occasion d'exprimer sa volonté lors des élections. A ce propos d'ailleurs, j'invite tous les acteurs impliqués dans l'organisation des élections législatives à doubler d'effort et d'ardeur dans le travail pour que les

élections se tiennent dans le courant de cette année. J'engage le Premier ministre et chef du gouvernement à soutenir et accompagner la commission nationale indépendante «Ceni» afin de créer les meilleures conditions de préparation et d'organisation des scrutins attendus dans notre pays. »

« Tout sujet peut être discuté... »

« La Guinée n'est plus la même avec le réveil des consciences, c'est pourquoi je comprends les débats en cours dans le pays sur tous les sujets de préoccupations, y compris la Constitution.

Mais comme je l'ai dit auparavant, il ne m'appartient pas de trancher ou de choisir à la place des Guinéens. Avant toute prise de position personnelle, il est de mon devoir d'écouter tout le monde. Pour ce faire, j'ai laissé le Premier ministre et chef du gouvernement initier des consultations avec les institutions de



la République, les partis politiques, les syndicats, les représentants de la société civile, pour recueillir les avis des uns et des autres s'il y a des fois une question.

Tout sujet peut être discuté dans une démocratie. »

Si les partisans du président manifestent régulièrement leur enthousiasme pour un changement constitutionnel, plusieurs membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), créé en avril pour s'opposer à un troisième mandat d'Alpha Condé, ont été interpellés en avril et mai lors de manifestations émaillées d'incidents, avant d'être relâchés par la justice.

Face au doyen des juges : Adama GAYE campe sur sa position et charge Macky

Entendu sur le fond du dossier par le doyen des juges, hier, en présence de ses avocats, le journaliste Adama Gaye reste constant dans ses déclarations faites à l'enquête préliminaire. A la suite de quoi ses conseils ont introduit une nouvelle «requête aux fins de mise en liberté provisoire».

Inculpé et placé sous mandat de dépôt depuis le 31 juillet 2019, Adama Gaye a fait face, hier, au doyen des juges, Samba Sall.

C'est dans le cadre de son audition sur le fond pour les faits qui lui valent son incarcération depuis bientôt deux mois. Au sortir de ce face-à-face avec le juge d'instruction qui aura duré plus de trois heures ????? tours d'horloge, le journaliste-consultant a été très précis dans ses réponses. D'après eux, il campe toujours sur sa déclaration tenue à l'enquête préliminaire, dans laquelle il soutenait que son compte Facebook a été piraté par un tiers. Néanmoins, informent ces robes noires qui ont assisté à l'audition, que leur client reconnaît être l'auteur de certaines des publications incriminées. «Il y a des passages d'un texte qu'on lui a présentés dont il ne reconnaît pas l'intégralité du contenu. Certains passages dans lesquels il se reconnaît, il les assume. Comme il l'a dit à l'enquête préliminaire pour le reste, pour avoir démonté une possibilité de piratage de son compte Facebook, il nie d'en être l'auteur. C'est-à-dire que ce n'est pas lui», confie Me Mamadou Cory Sène, membre du pool d'avocats chargés de la défense du journaliste.

Selon ce dernier, le journaliste-consultant a



répondu à toutes les questions qui lui ont été posées par le juge d'instruction. «Il a donné des réponses positives. Et juridiquement dans une procédure dans laquelle on entend le client au fond, il n'y a maintenant plus de risque de s'aliéner des témoins ou bien de distraire des preuves», fait comprendre Me Sène. Qui ajoute que par rapport à son état de santé, Adama Gaye se porte à merveille. «Il se porte très bien. Il a le moral en forme. Il gère sa condition de détention. Il estime qu'il est injustement détenu mais il l'assume», déclare Me Mamadou Cory Sène.



Gabon : Le séjour luxueux d'Ali Bongo à Londres choque les Gabonais

La présidence a fini par admettre que le président Ali Bongo subit des "examens médicaux de routine" à Londres dans le cadre d'un "séjour privé". Il aurait quitté discrètement Libreville fin août à bord d'un jet privé.

"C'est curieux que cet argent ne soit tracé" (Franck Ndjimbi, collectif Appel à agir)

"A aucun moment, la santé du président ne s'est détériorée. Au contraire (...) M. Ali Bongo Ondimba est en phase de recouvrement de la plénitude de ses capacités physiques", selon le communiqué de la présidence de la République gabonaise.

Ce communiqué vient démentir les informations publiées par l'agence Bloomberg qui indiquait qu'Ali Bongo Ondimba était hospitalisé à Londres "alors que son état se détériore", citant "des sources proches du dossier".

"Le président de la République n'est pas hospitalisé (...) mais en séjour privé dans sa résidence londonienne où il a pris quelques jours de congé en famille", poursuit le communiqué. "A cette occasion, il effectue des examens médicaux de routine et poursuit normalement sa

rééducation. Le président gabonais, qui est aux commandes du pays, sera de retour dans son pays prochainement", ajoute le communiqué. Le président Ali Bongo à Libreville en compagnie de son épouse, Sylvia.

Séjour luxueux à Londres

Selon nos informations, le président Ali Bongo aurait quitté discrètement Libreville fin août à bord d'un jet privé à destination de Londres. Prix minimum, près de 100.000 euros.

À Londres, le président du Gabon, selon un communiqué de la présidence, subit des "examens médicaux de routine" où il effectue un "séjour privé", dans sa résidence personnelle située dans le quartier huppé de Mayfair, au centre de la capitale britannique.

Une résidence ultra-moderne

Cette résidence est composée de huit chambres, de cinq salles de réception, une salle de cinéma, une salle de sport et un grand garage. La résidence de Mayfair a été achetée en 2010 au magnat de l'immobilier irlandais, Derek Quinlan, pour 25 millions de livres sterling (environ 30 millions d'euros, soit 20 milliards de

francs CFA).

Aujourd'hui, cette maison aurait une valeur de 40 millions de livres.

"On a vu le scandale des biens mal acquis avec tous les biens qui ont été acquis en France, notamment par les familles Sassou, Bongo et Obiang. On a entendu parler de ces scandales. Et c'est assez curieux qu'après ce scandale ait éclaté en France, l'Angleterre accepte qu'il y ait des chefs d'Etat africains qui viennent acquérir des biens sans que l'origine de l'argent avec lequel ils les achètent ne soit prouvée, sans que cet argent ne soit tracé", réagit Franck Ndjimbi, membre du collectif Appel à agir, qui continue à exiger la transparence sur l'état de santé du président Ali Bongo.

Selon un article publié dans le journal britannique le Sunday Times, la superficie de la résidence privée des Bongo dans le quartier de Mayfair est estimée à 1.000 mètres carrés et a été acquise grâce à l'utilisation d'une entité offshore lui appartenant.

La rédaction a tenté sans y parvenir de joindre le ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie Bi Nze, et le porte-parole de la présidence, Ike Ngouoni.

Depuis 2009, le président Ali Bongo Ondimba aurait acheté trois propriétés en Europe pour environ 150 millions d'euros (près de 100 milliards de francs CFA).

Violences en Afrique du Sud : L'inacceptable



Les violences xénophobes sont en passe de devenir récurrentes en Afrique du Sud. Depuis 2008, les ressortissants de pays d'Afrique noire sont les cibles de groupes sud-africains surexcités et de plus en plus violents qui n'hésitent pas à piller les commerces appartenant à des étrangers et à tuer tous les étrangers qui se trouveraient sur leur route. Depuis hier mercredi, la situation est incontrôlable tant à Durban, Johannesburg que dans certains townships d'Afrique du Sud. Des sources font état de 07 personnes tuées et de nombreux magasins pillés ou incendiés. Certains pays comme le Nigeria ont déjà pris des mesures de rétorsions contre le gouvernement sud-africain qui semble faire preuve de mollesse devant les violences contre les étrangers.

L'Afrique du Sud, considérée comme la première puissance industrielle d'Afrique, est le pays des paradoxes. A côté de villes et d'agglomérations aux allures de mégapoles nord-américaines subsistent une misère qui frappe généralement les populations noires. En effet, malgré la prise du pouvoir par l'ANC de Nelson Mandela, les populations noires n'ont jamais bénéficié des richesses du pays toujours concentrées entre les mains de la minorité blanche. Le chômage dont le taux culmine à près de 30% frappe de plein fouet la population jeune des villes et des campagnes, une population essentiellement noire. Désœuvrée et désespérée, les jeunes sud-Africains plongent dans l'alcoolisme, la drogue et la violence.

Ainsi, les villes sud-africaines font partie de celles dont le taux de criminalité est le plus élevé au monde. Des gangs s'attaquent quoti-

diennement à des conducteurs dont ils enlèvent les véhicules de luxe. Le célèbre chanteur de reggae Lucky Dube fut la victime de l'un de ces gangs impitoyables. Sans chercher à justifier l'injustifiable, il faut reconnaître que la violence qui sévit en Afrique du Sud résulte en partie de l'incapacité des autorités sud-africaines à donner du travail à une jeunesse en proie parfois au désespoir. Empêtrées dans des scandales financiers et la corruption, le pouvoir de l'ANC n'a jamais su concrétiser l'immense espoir né de l'arrivée au pouvoir des Noirs en Afrique du Sud.

Le résultat en est que cette jeunesse très souvent mal éduquée et analphabète se retourne contre ceux qui ne sont que des boucs-émissaires, à savoir les travailleurs étrangers. Si le phénomène est courant en Afrique et s'est déjà manifesté dans des pays comme la Zambie, le Gabon, l'Angola et la Guinée équatoriale, aucun de ces pays n'est allé aussi loin que l'Afrique du Sud. On se rappelle que déjà en 2008, des émeutes xénophobes avaient fait 62 tués dans le pays. En 2015, 07 personnes

avaient été tuées au cours de pillages visant des commerces tenus par des étrangers à Johannesburg et à Durban. Ce qui rend ces violences encore plus choquantes et inacceptables, c'est l'incapacité des autorités sud-africaines à les endiguer. Celles-ci ne semblent se contenter que de déclarations politiques condamnant les violences xénophobes.

C'est pourquoi la vive condamnation du Président de la Commission de l'Union Africaine et la réaction des autorités nigérianes face à la situation en Afrique du Sud sont à saluer, même si l'on ne peut que regretter les actions de rétorsion contre des intérêts sud-africains dans certains pays. Autant les victimes de la barbarie des Sud-africains sont innocentes, autant les ressortissants sud-africains dans d'autres pays africains doivent être protégés par les autorités locales. On ne résoudra pas le problème de la violence contre les étrangers en Afrique du Sud en s'attaquant violemment à des ressortissants sud-africains ailleurs. Pour une fois la fameuse clause de non-ingérence ne devrait pas fonctionner dans ces violences contre des Africains.

C'est toute l'Afrique qui devrait s'unir pour que plus jamais aucun étranger ne soit violenté ou tué en Afrique du Sud. Car il est inacceptable qu'au moment où l'on s'élève contre les violences faites aux ressortissants africains en Libye et en Italie, qu'un pays majeur comme l'Afrique du Sud s'illustre de la façon la plus inhumaine contre des Africains. L'Afrique du Sud doit protéger les Africains qui vivent sur son sol et il est du devoir des autres pays africains d'exiger cette protection au nom de la libre circulation des personnes sur le continent et de l'intégration africaine.

■ **Diala Konaté**



Violences en Afrique du Sud : Macky SALL minimise et parle "d'incidents"



Les exactions en Afrique du Sud, qui ont déjà occasionné plusieurs morts parmi les étrangers, continuent de susciter des réactions. Ce n'est pas à travers un communiqué mais sur son compte twitter, que le président SALL s'est aussi exprimé sur ce qui se passe au pays de Nelson Mandela.

Mais, contrairement au président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, qui a dénoncé mardi dernier des attaques « abjectes », Macky SALL, lui, minimise et fait état d'incidents.

« Les incidents en cours en Afrique du Sud nous interpellent tous. Pour l'unité du continent et par respect à la sagesse africaine, j'invite à l'apaisement entre pays et peuples africains », a écrit Macky SALL qui semble toujours être en vacances.

Ce que le président SALL appelle « incidents » a déjà coûté la vie à au moins cinq personnes. Sans compter les très nombreuses boutiques des étrangers pillées.

Et ce n'est guère la première fois que cela arrive. En effet, en 2015, sept personnes avaient été tuées au cours de pillages visant des commerces tenus par des étrangers à Johannesburg et à Durban (nord-est). En 2008, des émeutes xénophobes avaient fait 62 morts dans le pays.

A large blue and yellow graphic advertisement for SAER EMPLOI. The logo on the left consists of a stylized square with a yellow and blue square inside, followed by the text 'SAER EMPLOI' and 'SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS' below it. On the right, the text 'GESTION DES RESSOURCES HUMAINES' is displayed. In the center, a white text box contains the phrase 'Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest'. The background features a stylized, multi-colored geometric shape resembling a mountain range or a bar chart.

Brexit En Angleterre : Le Parlement britannique neutralise Boris Johnson

Boris Johnson dénonce le «projet de loi de capitulation» du Parlement. Les députés britanniques doivent se prononcer sur une loi visant à empêcher un «no deal» concernant le Brexit. Le Premier ministre s'y oppose fermement. Boris Johnson ne veut pas repousser la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Les députés britanniques ont adopté, mercredi soir, la loi pour repousser la sortie de l'UE contrariant les plans du premier ministre et rejeté sa demande d'élections anticipées au 15 octobre.

Pour rendre compte de l'atmosphère explosive qui règne dans les couloirs de Westminster, on ne cite plus les grands auteurs. Un éditorialiste a préféré emprunter à Mike Tyson. «Chacun a un plan, jusqu'à ce qu'il se prenne un coup de poing dans le menton» a un jour dit avec une justesse certaine le boxeur. Boris Johnson a pris des coups, depuis deux jours. Et il doit revoir quelque peu sa stratégie.

La soirée de mardi fut cruelle et celle de mercredi ne fut guère plus souriante. Le premier ministre a d'abord perdu sa majorité absolue avec la défection d'un élu, avant d'être désavoué par une majorité significative de députés sur un vote crucial. Épaulés par 21 conservateurs «rebelle», ses opposants ont pu reprendre le contrôle de l'agenda parlementaire. Une motion qui leur a permis de présenter ce mercredi un texte empêchant de facto une sortie sans accord.

Ce projet de loi donne au gouvernement jusqu'au 19 octobre pour conclure un nouvel accord de divorce avec Bruxelles, que validerait ensuite la Chambre des communes, ou pour obtenir l'aval du Parlement à une sortie sans accord. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, le premier ministre devra demander un nouveau report du Brexit jusqu'au 31 janvier 2020. La proposition de loi a été adoptée mercredi soir en première lecture par 327 voix contre 299. Elle a ensuite été adoptée en deuxième lecture et doit passer chez les Lords. Jeudi matin, le gouvernement Johnson s'est «engagé» à ne pas faire d'obstruction au texte.

«Poulet chloré»

Sous pression et passablement énervé, Boris Johnson a laissé échapper quelques mots que l'on est peu habitué à entendre dans la vénérable Chambre des communes. Après avoir traité le leader de l'opposition, Jeremy Corbyn, de «poulet chloré», il a qualifié son programme économique de «merde». Il s'est aussi fait rappeler à l'ordre par le président de la Chambre, John Bercow, pour s'être adressé nommément à «Jeremy Corbyn». Un crime de lèse-étiquette, puisque les noms ne doivent jamais être utilisés dans les interventions, seulement les fonctions ou l'expression «Mon Honorable Collègue».

Combatif, Boris Johnson a dénoncé une «loi de capitulation» devant l'UE. Une initiative qui va miner les capacités de négociations britanniques à Bruxelles. Comme il l'avait annoncé, il a soumis dès mercredi soir au vote de la Chambre des Communes une motion pour convoquer des élections législatives anticipées le 15 octobre. Un nouveau vote perdu, le Labour ayant d'emblée annoncé qu'il rejeterait un texte qui devait recueillir deux tiers des voix pour être adopté. Seuls 298 députés s'y sont déclarés favorables, 56 ont voté contre, les autres se sont abstenus.

Jeremy Corbyn, «le premier leader de l'opposition de l'Histoire à refuser une élection» Boris Johnson

C'est autour de la tenue d'un tel scrutin que se porte aujourd'hui le combat. Boris Johnson a mis au défi le leader de l'opposition, Jeremy Corbyn, d'accepter le choc. Et ce «afin de permettre au peuple de ce pays d'exprimer son opinion». Après le rejet de sa demande de scrutin anticipé, le premier ministre s'en est pris au dirigeant travailliste, «le premier leader de l'opposition de l'Histoire à refuser une élection». Et l'a appelé à réfléchir «à sa position non tenable».

Le Parti travailliste se dit d'accord pour des élections, mais pas avant que le texte contre un divorce sans accord ne soit adopté, promulgué et inscrit dans la loi par le biais du «Royal Assent». La date du 15 octobre est avancée car elle permettrait d'avoir un premier ministre élu avant le sommet européen des 17 et 18 octobre à Bruxelles. Mais Boris Johnson



est suspecté d'avoir dans l'idée de repousser le scrutin au dernier moment, après le 31 octobre, obligeant ainsi à une sortie sans accord. «Le niveau de confiance en Boris Johnson est très, très bas», a confié Keir Starmer, le responsable du Brexit au sein du Labour.

Antijeu démocratique

Le Labour, en fait, est dans l'embarras. Le rapport de force électoral et les sondages ne lui sont pour l'heure guère favorables. Tony Blair a d'ailleurs prévenu son ancien parti que ces élections anticipées étaient un «piège à éléphant». Selon John Curtice, professeur de sciences politiques à l'université de Strathclyde, «la stratégie évidente pour l'opposition est de laisser le gouvernement mijoter». La question est de savoir combien de temps il peut ainsi mijoter. Idéalement, des élections repoussées après le 31 octobre obligerait Boris à subir une humiliation politique, en étant contraint de demander un nouveau délai à Bruxelles. Mais le Labour peut vite se retrouver accusé de lâcheté électorale et d'antijeu démocratique.

Pour Boris Johnson, les seules bonnes nouvelles sont venues hier du front judiciaire. La justice écossaise a rejeté une action intentée par 75 parlementaires pro-européens visant à bloquer la suspension du Parlement. Le juge a estimé que cette affaire relevait du «domaine de la politique» et non de la justice. C'est sur ce terrain politique que le premier ministre doit désormais à son tour tenter de «reprendre le contrôle». Donald Trump s'est fait hier rassurant. «Boris est un ami, a dit le président américain, il sait comment gagner. Ne vous inquiétez pas pour lui, ça va aller.»



Maroc-Mali : Aly Mallé, Youssouf Koïta, Samuel Diarra... appelés en renforts

Ce samedi 7 septembre à Marrakech, le Mali croise le fer avec le Maroc (17h GMT) pour le compte du match aller du dernier tour éliminatoire de la CAN U23. La manche retour aura lieu une semaine plus tard à Bamako.

Comme la CAN Seniors remportée par l'Algérie (1-0) face au Sénégal en juillet dernier, la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans aura également lieu en Egypte cette année. Pour cette compétition réservée aux équipes olympiques car qualificative aux prochains Jeux Olympiques Tokyo 2020, les éliminatoires ont démarré depuis

plusieurs mois. Après deux tours passés qui a vu le Mali écarter l'Ethiopie (1-1 puis 4-0 à Bamako) au 2e et avant-dernier tour, les Aigles Espoirs sont donc opposés aux Lions de l'Atlas du Maroc au dernier tour avec match aller prévu ce samedi 7 septembre à Marrakech en attendant le match retour à Bamako une semaine après.

Pour ce tournant décisif, le sélectionneur malien Fagnéry Diarra a décidé de renforcer son équipe comme il le faut et comme il le peut. De sources proches de la Femafoot, Footmali apprend que les champions d'Afrique Cadets 2015 Samuel Diarra (gardien de but, Espagne), Aly Mallé (attaquant, Balikesirspor, Turquie)

ou encore les vainqueurs de la CAN Cadets 2017, le milieu Mohamed Camara (Red Bull Salzburg, Autriche) et le portier Youssouf Koïta (FC Gérone, Espagne) ont été présélectionnés pour la double confrontation.

Aussi, plusieurs joueurs professionnels ont été présélectionnés à l'image du défenseur Boubacar Kiki Kouyaté (Troyes), l'attaquant Ibrahima Koné (Norvège) ou encore son compère Aliou Dieng (Al Ahly, Égypte).

Autre bonne nouvelle pour Fagnéry, le sélectionneur de l'équipe nationale première, Mohamed Magassouba dit avoir laissé à la disposition de son homologue les internationaux Aigles Moussa Djénépo (Southampton, 21 ans), Amadou Haïdara (R.B Leipzig, 21 ans), Sékou Koïta (R.B Salzburg, 19 ans).

Avec autant de renforts possibles, Fagnéry ne devra pas trop se plaindre. Reste à espérer que le résultat attendu sera au rendez-vous à l'issue de la double confrontation.

Neymar : La dernière proposition du Barça révélée



Selon les dernières informations du quotidien espagnol 'Sport', l'offre formelle sur le point d'être réalisée par le FC Barcelone pour le transfert de Neymar serait bien un prêt, et un paiement de 160 millions d'euros en 2020.

Les médias catalans révélaient ce lundi que le FC Barcelone était sur le point d'envoyer une

offre officielle au Paris Saint-Germain, une dernière offre pour tenter de faire revenir Neymar au Camp Nou cet été.

Une offre loin des dernières rumeurs évoquées, puisque le Barça semblait plus proche d'un transfert avec échange de joueurs, plutôt que d'un prêt, lors des dernières semaines.

Cependant, le Barça n'a pas l'argent suffisant

pour payer un transfert aussi cher que celui de Neymar pour le moment, mais veut tout de même faire revenir un Brésilien qui attend de pied ferme son ancien club et qui ne veut pas rester à Paris cette saison.

Et selon les dernières informations de 'Sport' ce mardi, l'offre sur le point d'être transmise au Paris Saint-Germain et à ses dirigeants serait bien une offre de prêt. Une offre de prêt, et une option d'achat de 160 millions d'euros... à payer en 2020.

Ainsi, le Camp Nou n'aurait rien à payer dans l'immédiat au club parisien, et pourrait profiter du retour de son joueur et ne payer le Parc des Princes qu'à la fin de la saison prochaine. En revanche, le quotidien 'Sport' affirme ne pas savoir s'il s'agirait d'une option d'achat obligatoire ou non.

Le média affirme que les dirigeants se seraient réunis au Camp Nou en ce début de semaine mais sauraient pertinemment qu'ils ne seront pas capables de payer cet été, malgré le fait qu'ils souhaitent récupérer le joueur et éviter de le voir partir chez des concurrents comme la Juve ou le Real Madrid.

Et si le Paris Saint-Germain reste ouvert aux négociations selon 'L'Équipe'; il ne sera pas simple de négocier en ces termes, alors que certains voient difficilement le club laisser partir son joueur pour un an, sans recevoir aucune contrepartie immédiate en échange.





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous aurez les coudées franches pour améliorer vos performances. Si vous avez des responsabilités supplémentaires à assumer, des appuis à solliciter ou un projet à développer, Jupiter sera parfait pour affûter vos stratégies et passer à l'action.

Avec Uranus dans votre maison II, vous aurez du mal à accepter les frustrations qu'imposeront les économies. Dépenser au gré de vos envies vous ferait tellement de bien ! Les tentations seront fortes et vous ne saurez pas toujours y résister.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez besoin de travailler seul, sans devoir compter sur les autres. Vous n'aurez pas envie de perdre votre temps à ménager les égos de vos collaborateurs de travail ou à vous soucier des problèmes extérieurs, car vous avancerez très bien comme cela.

Si vous avez un projet onéreux en vue, préparez rigoureusement votre dossier de financement pour convaincre. En effet, ce conseil vous sera particulièrement utile, car vous pourriez vous laisser aller à la facilité sous la conjonction Lune/Jupiter.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Pensez à faire des pauses, car l'activité professionnelle est intense. Vous pourriez rester plus longtemps au bureau ou faire un extra. Du découragement ainsi qu'une fatigue intellectuelle risquent d'arriver en fin de journée.

Vous devez faire attention à des frais inhabituels. Il y a un risque de dépenses inopinées liées à des émotions heureuses. Des invitations arrivent et vous envisagez de séduire. Des coups de coeur sont possibles pendant que vous faites du shopping.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Sous la pression de la Lune, vous aurez l'impression que l'on vous coupe l'herbe sous le pied en permanence ou qu'on vous cherche continuellement des noises. Provocations, promotion repoussée, ami Cancer, vous fulminerez de rage dans votre coin...

Pour des questions liées à l'argent, vous serez capable de vous disputer avec votre conjoint, de mettre fin à des amitiés et même de vous prendre la tête avec votre banquier. À cause de la Lune et de son mauvais positionnement, vous serez un écorché vif !



Lion (22 juillet - 23 août)

Rien n'ira comme vous voudrez. On ne remettra pas en cause vos attributions, mais par manque d'effectif, on vous demandera d'occuper un poste provisoirement. Vous aurez l'impression de descendre d'un, voire plusieurs échelons, ce qui vous déstabilisera.

Jupiter sera généreux avec vous, mais mal placé avec Mercure, si vous recevez de l'argent, il ne sera pas dit qu'il restera longtemps sur votre compte en banque. Cette période de rentrée sera certes propice à la dépense, mais vous exagèrerez quand même !



Vierge (23 août - 23 septembre)

On sera content de vous en haut lieu, car vous ferez preuve d'une efficacité et d'une volonté qui vous permettra d'obtenir d'excellents résultats dans votre job. Dynamique et à l'affût de la nouveauté, vous ferez avancer les choses de manière positive.

Si vous pouviez éviter de vous engager aujourd'hui dans une opération financière, cela ne serait pas plus mal. Sur un coup de tête, voire de coeur, vous serez tenté d'effectuer un achat qui ne sera ni indispensable ni raisonnable et que vous regretterez.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devez rester à votre place pour éviter des déceptions. Les astres mettent des bâtons dans les roues. Il n'est pas possible de briller pour le moment. La fonction occupée vous ennue. Elle amène de la routine. Attendez avant de changer de poste.

Il est temps de réaliser des économies. Vous pouvez le faire en faisant de bonnes affaires. Il y a du fantasme dans l'air vis-à-vis des achats. Remettre à plus tard est une façon de garder la stabilité du budget. Avec du bon sens, la stabilité se maintient.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le Soleil s'entendra comme larron en foire avec Jupiter pour saper vos activités professionnelles. Des collègues qui font la tête pour un oui ou pour un non, des tâches plus que répétitives, des supérieurs vraiment énervants... vivement la sortie !

Aujourd'hui, ami Scorpion, vous suivrez à la lettre les recommandations de votre horoscope... La planète Mars vous conseillera de rester réaliste sur vos limites bancaires ! C'est pourquoi vous ne dépasserez pas la ligne rouge des dépenses...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez un peu à la traîne. Vos affaires en cours auront du mal à avancer, les nouvelles idées auront du mal à s'enclencher pendant que certains dossiers professionnels prendront du retard. Gardez patience en vous concentrant sur votre objectif final.

Vous devrez certainement modifier la manière dont vous gèrerez vos comptes. Des fluctuations plus importantes de vos revenus, autres sources ou provenance de vos gains vous enjoindront à vous adapter davantage aux circonstances extérieures.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Sur le plan du travail, vous aurez l'impression d'être cloué au sol et ce sera de la faute à Jupiter, qui, transitant dans votre secteur d'ombre, vous attachera les ailes. Vous aurez du mal à vous réjouir de vos succès, car vous vous comparerez aux autres.

Le grand pessimiste que vous êtes aura une peur panique de se retrouver démuné. Du coup, vous multiplierez les plans d'épargne, quitte à vous priver sur d'autres choses. Il ne faudrait pas que votre attitude ait des répercussions sur vos proches.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vos compétences sont multiples et vous aimeriez qu'on les reconnaisse. Ce n'est pas aujourd'hui que vous obtiendrez la satisfaction professionnelle. Pour le moment, vous êtes dans des recherches. Prenez votre mal en patience, en restant à l'affût.

Il faut serrer la ceinture sinon ce sera le découvert. Les astres vous obligent à revoir votre budget. Votre générosité vous joue hélas des tours. Freinez vos pulsions d'achat, observez les tarifs. Comparez les prix, vous y gagnerez sur le budget.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourriez négocier une signature officielle, définitive et extrêmement avantageuse en bas d'un contrat de travail. Un haut responsable de l'entreprise pourra même vous confier une mission de longue haleine. Votre statut sera vraiment spécial !

Pris à la gorge par de puissantes dissonances lunaires, vous n'aurez pas envie de sabrer le champagne, bien au contraire. Prévoyez plutôt pain sec et eau, car vous dépenserez sans compter votre argent. Pourtant, ami Poissons, vous êtes loin d'être un nabab....

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous